

le trait d'union

Spécial Associations



CORZÉ
JANVIER 2021



Mesdames et Messieurs,

Chers concitoyens,

A la même période l'an dernier, alors que nous entendions parler d'un virus qui frappait la Chine, nous n'imaginions pas encore l'impact ni les conséquences qu'il aurait sur le monde entier. Ce début d'année 2021 reste hélas encore fortement impacté par la situation sanitaire qui perturbe depuis de nombreux mois notre quotidien, notre travail, notre vie sociale et nous contraint, aujourd'hui encore, à ne pas pouvoir nous réunir pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Le début de la vaccination dans notre pays nous laisse néanmoins espérer, sans que l'on connaisse l'échéance exacte, la reprise bientôt d'une vie « normale ». Le caractère anxiogène de cette pandémie perdure cependant, avec la découverte, ces dernières semaines, d'une version plus contagieuse encore de ce virus qui sévit chez nos voisins britanniques notamment.

Aussi, je me dois de vous inviter à la prudence, à ne pas baisser la garde et à prendre soin de vous et de votre entourage ; Cela passe par le respect des règles sanitaires que nous nous devons de répéter sans cesse !

Cette situation perturbée ne nous autorise donc pas encore à programmer avec certitude des manifestations de début d'année auxquelles vous êtes désormais attachés comme « la Nuit de la lecture » ou le repas avec les bénévoles, ce que je regrette vivement.

Tout comme je regrette que nous ayons dû renoncer durant l'été à « Par-delà les villages en Anjou » et à ses productions artistiques et culturelles qui contribuent à l'animation touristique de notre territoire et au plaisir des Corzéens. Je déplore aussi que nous n'ayons pu nous retrouver avec nos Aînés, pour le traditionnel banquet et moment de convivialité du 1er dimanche d'octobre, et de l'abandon, le week-end suivant, du vide grenier de l'APE. Et cette année nous ne célébrerons pas les maisons fleuries comme tous les ans...

Le fonctionnement des associations a été lourdement impacté et cette année aura été très éprouvante, en particulier pour leurs responsables. Mais dès que la situation le permettra, nous nous rattraperons et nous vous invitons à reprendre vos activités dès que possible. Ils ont besoin de vous comme nous avons besoin d'eux.

Mais tout ne s'est pas arrêté pendant cette période !

Nous avons, depuis le début de la crise sanitaire, soutenu tant que possible les entreprises et les commerces de notre commune par diverses mesures solidaires et participations, et nous restons bien sûr vigilants et à leur écoute.

De même les services de la mairie ont continué à assurer sans interruption leurs missions auprès des habitants. Je remercie à cette occasion Anne LEROUX, qui jusqu'à son dernier jour dans notre commune, a rempli ses fonctions avec dévouement et une remarquable efficacité. Elle est désormais remplacée au poste de directrice des services par Astrid DEMANGE, qui a déjà occupé ces fonctions avec brio en notre commune, entre 2014 et 2015.

Depuis septembre la commune s'est aussi dotée d'un nouveau site internet « corze.fr », créé et animé par Béatrice MARTIN JARRY avec les membres de la commission « communication ». Vous pouvez ainsi suivre l'actualité de Corzé et y trouver de multiples informations utiles, mises à jour quasi quotidiennement.

Enfin, la mairie est à nouveau ouverte au public tous les matins y compris le samedi, et l'après-midi sur rendez-vous.

La municipalité se mobilise donc et s'engage avec optimisme vers le futur et un avenir plus serein !

Ainsi et malgré le contexte sanitaire défavorable, les élus ont continué à animer et participer activement aux travaux des commissions. Ils ont poursuivi, en visioconférence ou en « présentiel », l'élaboration des nombreux projets destinés au développement de la commune ou des services qu'elle offre à ses habitants. Comme vous pourrez le constater, les chantiers et projets sont nombreux et conséquents. Ce mandat ne sera d'ailleurs probablement pas suffisant pour permettre de tout réaliser. Néanmoins l'équipe jeune qui nous a rejoint aux dernières élections sera là pour les conduire à leur terme comme nous l'avons fait sur les fondations solides laissées par nos prédécesseurs.

L'attractivité de Corzé ne se dément pas, et notre commune recense désormais 1900 habitants. Les nouvelles constructions de la ZAC du Moulin à vent et le renouvellement urbain confirment cet intérêt puisque de nouveaux projets sont encore attendus à l'Aurore, mais aussi au hameau de l'Épinière.

Pour faire face à cette croissance de la population et ses conséquences, et parmi les projets « phares », les commissions « travaux » et « scolaire » ont entrepris les études en vue d'éventuels agrandissements de l'école, des services périscolaires et de la restauration.

La réflexion sur l'école et les services périphériques ne sont pas seulement liés à l'augmentation du nombre d'élèves ou aux nouvelles règles sanitaires qui rendent nécessaire un redimensionnement des installations. En effet, la sécurité des enfants est aussi prise en compte afin de tenir compte des règles « Vigipirate », car, je le rappelle, nous sommes toujours à ce jour en dispositif « urgence attentat ».

Pour cela Christian MIRETTI, conseiller délégué qui a en charge l'animation du groupe de travail sur ce projet, a d'ores et déjà pris contact avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) afin de désigner un assistant au maître d'ouvrage (AMO) pour accompagner la commune dans l'élaboration du contenu des projets, leur estimation et le calendrier de leur réalisation.

D'autres projets sont par ailleurs conduits en parallèle :

le déplacement des ateliers municipaux, notamment, devra être réalisé avant la fin de ce mandat pour permettre le déroulement du développement de la ZAC du Moulin à vent à raison d'une commercialisation d'environ 15 terrains par an suivant un pasage ajusté aux nouveaux besoins ;

tandis que certains entrent en phase de réalisation :

pendant les vacances de Noël, la pose des portails pour la sécurisation du groupe scolaire a été entreprise et les nouvelles règles d'accès à l'école et aux locaux périscolaires seront communiquées prochainement aux parents, avant la mise en fonctionnement de ces ouvrages.

Les travaux de réfection de la couverture de la nef de l'église, quant à eux, prennent un peu de retard. En effet l'examen des désordres de la couverture, réalisé par l'Architecte des Bâtiments de France, a mis en évidence quelques problèmes structurels de l'édifice, justifiant la fermeture stricte (mais non définitive) de l'église. Une expertise complémentaire va donc être effectuée pendant ces prochaines semaines afin de vérifier l'état et la stabilité du bâtiment, et établir la liste des travaux nécessaires pour sa sauvegarde. Bien sûr, les mesures conservatoires de l'étanchéité de l'ouvrage ont été effectuées afin de ne pas dégrader davantage la charpente et la voûte de la nef. Ainsi, selon la nature et le calendrier des travaux à effectuer sur l'église, la réalisation de l'aménagement du stationnement autour de l'Eglise, programmée cette année, pourrait alors être perturbée.

Pour autant, la commission « environnement et cadre de vie », a un plan de charge très conséquent avec notamment la poursuite des travaux de fleurissement dont certains sont actuellement en chantier. Elle travaille aussi sur les projets d'aménagement de la rue du Vieux Bourg et de la rue du Prieuré afin d'améliorer le respect du caractère partagé de cette voie où la vitesse des véhicules ne doit pas dépasser 20 km/h.

La vitesse excessive qui est aussi constatée encore trop souvent en pleine zone urbaine, y compris à proximité de l'école Adrien TIGEOT, nous contraint à envisager des dispositifs plus imposants. Les élus en charge des aménagements et de la voirie finalisent donc des aménagements de type « écluses » répartis le long de la RD 192. Ces dispositifs permettront, outre un accroissement du stationnement sur la voie et non plus sur les trottoirs, une circulation alternée et le ralentissement des véhicules. Par ailleurs, l'arrêt de bus de la rue des Trois Planches sera aménagé pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite et l'arrêt du bus scolaire de la rue des Écoles sera déplacé rue de la Sucrierie afin de limiter les manœuvres à proximité de lieux fréquentés par les enfants.

Parmi les aménagements, cette année sera celle du début des travaux pour l'installation, à proximité de la société des « Bons enfants », du cabinet des kinésithérapeutes et ostéopathes installés provisoirement depuis mai 2020, dans les anciens locaux de la maison de l'enfance...je leur souhaite à nouveau la bienvenue !

Une réflexion est par ailleurs menée pour améliorer la performance énergétique des bâtiments communaux, et surtout, optimiser la consommation d'énergie de nos équipements afin de contribuer à la baisse des charges de fonctionnement de la commune.

Vous avez aussi constaté que les travaux de la déviation dite " de Seiches " avancent bien. Cette déviation dont la mise en service est prévue au premier semestre 2022, délimitera un nouveau secteur au sud de l'Aurore, à vocations commerciale et tertiaire. Le SUPER U sera alors transféré dans ce secteur dont les aménagements seront réalisés avec la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe. L'emplacement actuel de SUPER U sera requalifié afin d'envisager la réalisation de logement seniors en partenariat avec des bailleurs sociaux. Ce secteur verra également l'implantation de nouveaux logements et de services indispensables pour notre population. Un groupe de travail élaborera prochainement son cahier des charges.

L'évolution et l'attractivité de tout notre territoire sont aussi liés à l'arrivée de la fibre dans chaque foyer. Ceci devrait être effectif, selon nos dernières informations, en 2022 ! Nous savons désormais que ce dispositif est à la fois indispensable pour les entreprises mais aussi dans nos habitations comme

nous avons pu l'observer avec l'explosion du télétravail et de l'enseignement à distance ces derniers mois. Le déploiement est néanmoins assujéti à deux conditions :

- Le rabatement des haies sous le cheminement des futurs réseaux aériens,
- L'adressage et la numérotation de chaque foyer.

Concernant l'entretien des haies, chacun sait donc maintenant ce qu'il doit faire ...

S'agissant en revanche de l'adressage, il s'agit d'un travail colossal qui dure depuis plus d'un an et qui a été réalisé par Joël BEAUDUSSEAU, Corinne FRESLON et Yves COHEN que je remercie vivement. Cet adressage a consisté à définir le nom de la voie et un numéro permettant d'identifier chaque logement sans ambiguïté ni doublon. Le Conseil municipal a pu ainsi lors de sa séance du 4 décembre 2020, entériner les nouveaux noms de routes, impasses ou allées permettant maintenant la poursuite du travail par la numérotation informatique de chaque foyer.

Je veux aussi saluer ALTER'PARTAGE, son président et les 60 bénévoles qui se relaient pour tenir la boulangerie ouverte depuis le mois de mai. Grâce à eux, chacun peut bénéficier d'un service de proximité qui nous est cher. De fait, cet engagement solidaire prévu initialement jusqu'au 31 décembre 2020 a été prolongé jusqu'à la fin mars 2021 pour assurer la jonction avec la réouverture d'un magasin au 2ème trimestre 2021.

J'ai en effet le plaisir de vous annoncer la reprise de notre commerce de centre bourg, par une habitante de Corzé, Sylvie RABOUAN, à qui je souhaite une pleine réussite dans son entreprise.

2021 débute donc aussi avec de bonnes nouvelles !

Il nous faut garder espoir dans l'avenir et nous projeter avec optimisme en 2021 et au-delà. C'est d'ailleurs ce que nous faisons avec tous les projets que je vous ai exposés précédemment et je souhaite aussi que nous portions davantage d'efforts sur la culture, en nous inscrivant résolument dans la reconduction du projet de « Par-delà les villages en Anjou », dès cette année si la situation sanitaire le permet, sinon l'an prochain. Nous avons en effet tous besoin de sortir, de nous divertir, de nous cultiver et nous ferons en sorte de vous proposer ou de soutenir des animations, autant que le contexte nous l'autorisera.

Enfin je souhaite remercier les services municipaux qui pendant toute cette période se sont mobilisés pour assurer la continuité indéfectible du service au profit des habitants, adultes et enfants !

Je salue aussi l'investissement de l'équipe d'élus qui m'entoure et qui m'assiste à chaque instant dans mon mandat. Je remercie ainsi, Annie, Joël, Béatrice, Alain, Anne-Marie et Christian qui animent les commissions à un rythme que je sais très soutenu et l'ensemble du Conseil municipal qui répond toujours présent et participe activement !

Après 2020, année si particulière, chargée de stress et de peine, que nous souhaitons tous vite oublier, je formule pour vous et vos familles, pour tous ceux qui vous sont chers, des vœux de santé, de bonheur, de joie et de sérénité retrouvée !

Je vous souhaite une année 2021, optimiste, riche en projets et pleine de réussite !

Votre Maire
Jean-Philippe GUILLEUX

Éditorial	2
Infos communales	
État civil	5
Tarifs municipaux	6
Espaces verts	7
Déviation sud	8
Travaux Église	8
Adressage	9
Élagage	9
Infos générales	
SICTOM	10
Centre de secours	11
Médiation familiale	11
Inscription liste électorale	12
Solidarité	12/13
Infos communautaires	
Enquête mobilité	14
PIJ	14
Téléassistance	14
MSAP	14
Services	
La petite épicerie	15
Repas des Aînés	15
Alter'Partage	16
Anciens combattants	17
Secours catholique	17
Paroisse	17
Éducation enfance jeunesse	
École Adrien TIGEOT	18/19
Accès aux Écoles	19
CME	20
Accueil périscolaire	20
APE	20
Accueil de loisirs	21
Espaces jeunes	21
Loisirs et culture	
Association Culturelle	22/23
Bibliothèque	24
Projet Noëlla ROUGET	24
Expo Photos	25
Médiathèque	25
OTALS	25
Sport et détente	
Pêcheurs du loir	26
ASML	26
Loir basket Club	27
L'intrépide	28/29
Boule de fort	30/31
FCPC	31
Taï Chi	32
Biodanza Corzéame	32
Rugby club Seiches	33
Judo jujitsu du Loir	33
A la découverte du Patrimoine	
Dolmen de la Pidoucière	34/35
Agenda	36



Astrid DEMANGE nouvelle directrice des services

Notre commune a accueilli le 23 octobre dernier, Astrid DEMANGE, sa nouvelle directrice générale des services municipaux.

En effet, Anne LEROUX qui occupait ce poste depuis 19 ans a choisi de rejoindre la ville de CHALONNES sur LOIRE.

Compte tenu des mesures sanitaires restrictives, le départ de Mme LEROUX n'a pu donner lieu à l'hommage collectif que ses grandes compétences et ses qualités humaines méritaient. Elle a néanmoins pu apprécier les éloges des élus actuels et anciens qui ont travaillé avec elle.

Astrid DEMANGE, malgré son jeune âge, a un parcours diversifié et une expérience confirmée dans l'administration des communes, elle a en effet occupé le poste de secrétaire générale à Soucelles, à Cheffes sur Sarthe et à Roëzé sur Sarthe.

Titulaire d'un master 2 en droit public des collectivités territoriales, elle a également travaillé pour l'ADEME (Agence de la transition écologique) en qualité de juriste.

De plus, atout non négligeable, elle connaît la commune de Corzé puisqu'elle a remplacé Anne LEROUX lors d'un congé maternité.

Nous lui souhaitons donc pleine réussite dans ce poste clé de l'administration communale.

L'école solidaire

A la suite de l'appel des Restos du cœur qui invitaient ceux qui le pouvaient à confectionner une boîte de Noël solidaire en remplissant une boîte à chaussures de petits cadeaux destinée à être distribuée via les associations aux plus démunis, ce sont au total 70 colis cadeaux solidaires qui ont été remis aux Restos du cœur par les enfants de l'école de Corzé.

Merci à eux, à leurs parents, à l'équipe enseignante et à tous ceux qui se sont mobilisés !



Mairie de Corzé

4 rue du Commerce 49140 CORZÉ

Tel : 02 41 18 56 30

mairie@corze.fr

site internet : « corze.fr »

Secrétariat ouvert :

du lundi au vendredi de 9h à 12h

uniquement sur rendez vous entre 14h et 17h

le samedi matin de 9h à 12h

Secrétariat fermé les samedis suivants :

les samedis 27 février, 3 avril, 15 et 22 mai

les samedis de la période estivale du 10 juillet au 28 août inclus
les samedis 23 et 30 novembre

**Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous pris auprès du secrétariat,
le vendredi de 15h à 17h30 et le samedi de 10h à 12h.**

État civil

Naissances

LÉPINE Théodore
 HUMEAU Anne-Lise
 MONNOT Sacha
 PERRIN Mona
 ARTHUS Paul
 GAUTIER Lucas
 GAMICHON Lou
 HUMEAU Romane
 MESNIL Rose
 PITOIU Anastasia
 THOUÉILLE Raphaël
 GUILBAUD Mylann
 BELHACHEMI Lino
 SIMON Jules
 ANGEBAULT Noé
 QUINTERO Jenna
 MANCEAU Eliott



Mariages

GAILLET Fabien et BRACHET Bérénice
 KAMARA Issa et GUYON Alexandra
 PASQUIER Jérémy et ALCANTARA Déborah
 MAUSSION Jonathan et ALCANTARA Rachel
 DEBEC Patrice et PHAN Channa
 BARREIRA Steven et RALLET Julie



Décès

GIRARD Johan
 JAGUÉLIN Noël
 LAMBARRAS Auguste
 RABOUAN Geneviève



Le registre des actes de décès comporte deux types d'actes :

- les actes de décès (personnes décédées sur le territoire de la commune, quel que soit leur lieu d'habitation)
- les transcriptions d'actes de décès (personnes habitant Corzé et décédées sur une autre commune)

Ne peuvent être inscrits sur le registre d'état civil de la commune que les décès correspondant à ces 2 types d'actes.

Quand les familles s'opposent à une parution dans la presse, les naissances, mariages ou décès ne figurent pas dans cette page.

Info INSEE

La population légale de notre commune au 1er janvier 2021 est de 1897.
 Ce chiffre est issu du recensement de notre commune en janvier 2018.

TARIFS 2021 des services

Accueil périscolaire

Les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 336 paieront la demi-heure 0,25 €.
 Les familles disposant d'un quotient familial entre 337 et 2 399 se verront appliquer un tarif de 0,000816 € à leur quotient familial pour une demi-heure.
 Exemple : pour un quotient familial de 500, le tarif sera de $500 \times 0,000816 = 0,408$ € la demi-heure.
 Les familles ne disposant pas de quotient familial et celles disposant d'un quotient familial supérieur ou égal à 2 400 paieront la demi-heure 1,97 €.
 Par ailleurs, tout départ après 18h30 sera facturé 10 € supplémentaires.

Ramassage scolaire

Surveillance et accompagnement des enfants : 20,80 € l'année soit 2,08 € par mois sur 10 mois.

Portage des repas

Repas livré à Corzé	9,10 €
Repas livré hors commune	13 €

Pause méridienne

Les familles dont le quotient familial est inférieur ou égal à 336 paieront la séance 3,40 €.
 Les familles ayant un quotient familial entre 337 et 2 399 se verront appliquer un tarif composé d'une part fixe de 3,53 € et d'une part variable obtenue en appliquant 0,00055 € à leur quotient familial.
 Exemple : pour un quotient familial de 800, le tarif de la séance de pause méridienne sera de $3,53 + 800 \times 0,00055 = 3,97$ €.
 Les familles ne disposant pas de quotient familial et celles disposant d'un quotient familial supérieur ou égal à 2 400 paieront la prestation 4.86 €.

Location de la salle des fêtes

Journée de 8h30 à 16h00 du lundi au vendredi	70 €
Soirée de 16h00 à 8h30 le lendemain du lundi au jeudi	100 €
Week-end du vendredi 16h00 au lundi 8h30	254 €
Week-end 3 jours du vendredi 16h00 au mardi 8h30	300 €
Week-end 3 jours du jeudi 16h00 au lundi 8h30	300 €
Noël 2021 du vendredi 24 décembre 8h30 au lundi 27 décembre 8h30	254 €
Location jour férié (hors vendredi)	70 €

La salle des fêtes peut être louée à toute personne habitant la commune.

Location parquet

Location parquet	60 €
Prix par jour supplémentaire (y compris jour de fermeture des services)	12 €

La commune met à la disposition des habitants et associations de Corzé des tables, bancs et grilles d'exposition gratuitement.

Concessions cimetières

Durée	Concessions funéraires	Concessions cinéraires	Renouvellement
15 ans	83 €	534 €	83 €
30 ans	146 €	601 €	146 €
50 ans	372 €	816 €	372 €
Plaque nominative - espace de dispersion			47 €

Les Espaces verts : évoluer dans ses pratiques, respecter les lieux, embellir et fleurir, l'exemple du cimetière

A partir du début des années 2000, un corpus de lois et règlements a progressivement restreint et encadré l'utilisation des pesticides. Aujourd'hui, face aux enjeux de santé publique et d'environnement, la volonté politique a durci la réglementation.

Depuis le 1er janvier 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires est interdite dans les lieux publics (espaces verts, voiries, forêts, chemins de promenade, abords des bâtiments publics, etc.) et dans les espaces privés fréquentés par un public reconnu « fragile » : les abords des bâtiments scolaires, des cliniques, des maisons de retraite, etc.

Les services techniques ont dû faire évoluer leurs pratiques pour entretenir les espaces verts de la commune et mettre en place un plan de gestion différenciée.

Focus sur les travaux de réhabilitation du cimetière :

Tout visiteur du cimetière a pu constater l'embellissement respectueux du site qui a été réalisé ces derniers mois par les agents des services techniques.

L'entretien du cimetière était réalisé presque exclusivement à l'aide de produits phytosanitaires, sans autre objectif que de faire propre aux Rameaux et à la Toussaint.

Après plusieurs essais et hypothèses d'entretien, les services techniques et la municipalité se sont orientés vers le réaménagement en privilégiant le fleurissement du cimetière.

Cependant, la particularité d'un cimetière en deux parties a pour conséquence d'adopter un entretien spécifique à chaque espace.

La partie haute, la plus ancienne, contrainte par sa surface, génère des espaces inter-tombes irréguliers et très rapprochés, ce qui ne permet pas l'utilisation de gros matériel, contrairement à la partie basse, plus spacieuse.

Ce sont près de 400 heures de travail qui ont été nécessaires en 2020 pour réaliser tous les travaux de réhabilitation, principalement sur la partie haute et le talus entre le cimetière « du haut » et le cimetière « du bas ».

Aujourd'hui le résultat, c'est un cimetière toujours accueillant, bien aménagé, propre, reflet d'un entretien régulier et de l'engagement de la commune à intégrer cet espace dans son projet environnemental initié depuis 3 ans.



Espace verts - talus



Cimetière - bacs ronds



Cimetière - haut



Cimetière - bas

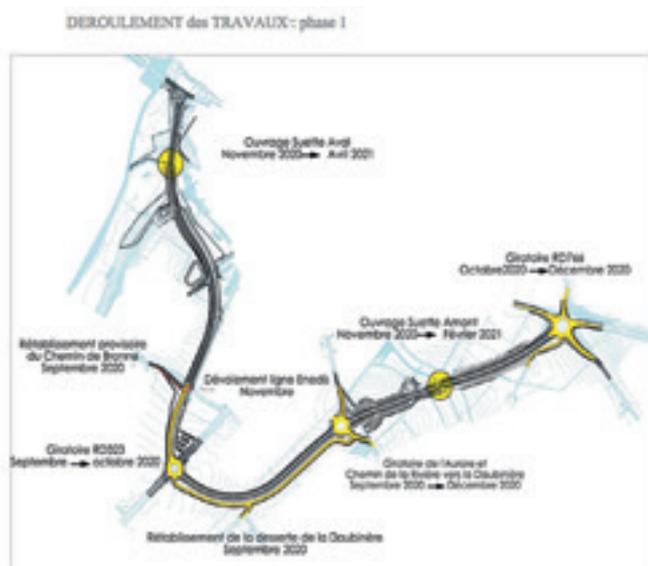
La déviation sud de Seiches sur le Loir

Depuis octobre 2020, les travaux du contournement sud de Seiches sur le Loir ont commencé. Le tracé, long de 2,1 km, qui se situe principalement sur la commune de Corzé, facilitera la circulation notamment des poids lourds, entre Châteauneuf/Tiercé et Angers ou l'échangeur de l'autoroute A11. La circulation sera fluidifiée dans le centre de Seiches et sur la RD 323 au niveau de l'Aurore.

La durée prévisionnelle des travaux est estimée à 18 mois et se déroulera en plusieurs phases :

- Phase 1 (octobre 2020 à avril 2021) : réalisation des ronds points et d'une nouvelle desserte de la Daubinière
- Phase 2 (avril 2021 à octobre 2021) : réalisation des voies de circulation de la déviation
- Phase 3 (septembre 2021 à novembre 2021) : réalisation du giratoire de la RD 74 au niveau du pont sur le Loir, route de Montreuil, avec une fermeture du pont durant 1 mois
- Phase 4 (automne 2021 à début 2022) : aménagements paysagers le long de la déviation et chemin de la Nouvelle France.

La déviation impacte de façon importante 2 sites du territoire de la commune de Corzé, coupés l'un et l'autre par le tracé du contournement :



- **le chemin de Bronne** : Une passerelle au dessus de la déviation avait, dans un premier temps, été envisagée. Finalement, un cheminement vélo/piétons sera réalisé le long de la déviation pour remonter jusqu'au rond point de Bel Air puis une traversée sur passage protégé afin de redescendre de l'autre côté de la déviation par le chemin de la Nouvelle France.

- **le chemin de la Rivière** : Un tunnel sous la déviation devait assurer la continuité du passage des piétons et cyclistes d'un côté à l'autre du chemin de la Rivière. Mais comme pour la passerelle du chemin de Bronne, le coût financier de ces ouvrages devait être entièrement supporté par la commune de Corzé. Devant une dépense difficilement supportable pour le budget communal, les piétons et cyclistes devront cheminer jusqu'au rond point de l'Aurore, traverser sur des passages protégés et continuer le chemin de la Rivière pour atteindre la RD 323.

Travaux de l'église

L'état fortement dégradé de la toiture de l'église et de la voûte ont contraint le Maire à signer un arrêté provisoire de fermeture de l'église prenant effet le 6 octobre 2020. Il ne s'agit pas d'un arrêté de péril ou de fermeture définitive de l'église mais bien d'un arrêté provisoire dans le souci de préserver la sécurité du public dans l'attente de la réalisation des travaux et pendant le chantier.

Ce chantier, d'un montant de 95 000€, a été confié à la suite de la procédure réglementaire de marché public au prestataire SM LA TOITURE. Il aurait dû commencer fin décembre.

Toutefois son démarrage a été différé pour permettre à un Architecte des Bâtiments de France de faire un diagnostic exhaustif et pointu de l'état général du bâti. Ce diagnostic a malheureusement révélé que l'église est plus « malade » que la première inspection ne le laissait présager.

L'éventualité de devoir mettre en œuvre des travaux complémentaires dont la nature (et le coût...) restent à évaluer doit être envisagée et pourrait contraindre malheureusement à prolonger l'arrêté de fermeture de l'église.

Bien entendu, les instances paroissiales et ecclésiastiques sont informées de l'avancement de ce dossier qui a toute l'attention de la municipalité.

A noter que parallèlement à ces travaux, un périmètre de sécurité a dû être mis en place et des tailles parfois sévères ont dû être réalisées sur les arbustes.

Ces changements préfigurent le futur réaménagement des abords de l'église et du parking qui permettra de redonner à cette place une agréable figure, une fois tous les travaux achevés sur l'église. La commission communale Aménagement et cadre de vie y travaille.

L'adresse unique est stratégique pour...

secourir les personnes
et protéger les biens



le déploiement
de la fibre

(pas de point adresse = pas de fibre)



les GPS avec les services
de transports, le tourisme,
etc.



L'adressage consiste en l'attribution d'un nom à chacune des voies de la commune, de manière à ce que chaque habitation soit clairement identifiée.

Cela a pour objectif de faciliter le repérage pour les services de secours (SAMU, pompiers, gendarmes qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoins), le passage de la Poste et autres services publics ou commerciaux, la localisation GPS, ou encore l'installation de la fibre sur la commune.

Le travail du groupe d'élus sur l'« Adressage » est présenté sur une carte de la commune, ainsi que la dénomination de l'ensemble des voies (consultable sur le site corze.fr). Le Conseil municipal l'a validé lors de sa réunion du 4 décembre 2020.

Il reste maintenant à reporter ces noms sur le logiciel national dédié et à déterminer les numéros qui seront attribués à chaque habitation. Par la suite, la Mairie se chargera de contacter chaque habitant pour lui communiquer le nom de sa voie et lui fournir son numéro.



La dernière phase de cette opération sera la mise en place des panneaux de signalisation.



Élagage pour le passage de la fibre : indispensable !

Le Syndicat Anjou Numérique (composé du Département, de la Région et des inter-communalités) et son partenaire Anjou Fibre déploient un réseau de fibre optique pour raccorder tous les habitants et entreprises de l'Anjou qui pourront bientôt bénéficier d'Internet Très Haut Débit. **Notre commune devrait bénéficier de ce déploiement en 2022.**

Pour ce faire, la fibre doit emprunter une partie des poteaux téléphoniques ou électriques existants. Or, le développement de la végétation sur certains poteaux et lignes ne permet pas l'accès des techniciens aux infrastructures et peut empêcher durablement le déploiement de la fibre.

Les propriétaires concernés ont l'obligation de procéder aux travaux d'élagage pour le maintien des réseaux en bon état de fonctionnement mais également pour permettre le déploiement de la fibre.

En effet, ces travaux sont à entreprendre sans tarder, idéalement entre septembre et mars, période favorable pour limiter les incidences sur l'environnement. Cet élagage peut être effectué par le propriétaire ou par une entreprise agréée.

Attention, à défaut d'élagage, le déploiement de la fibre sur notre commune peut être durablement repoussé. Renseignements en Mairie et sur le site "anjou-fibre.fr".

SICTOM

La collecte



Les déchets verts : brûlage interdit

Il faut malheureusement le redire : depuis 2011 **il est interdit de brûler ses déchets verts à l'air libre** (sous peine d'une contravention de 450€).

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) ou des risques d'incendie, **le brûlage des déchets verts augmente la pollution atmosphérique**. Brûler des végétaux, surtout s'ils sont humides, dégage des substances polluantes, toxiques pour les êtres humains et l'environnement.

Alors déposez-les en déchetterie : ils seront valorisés.

Et renseignez-vous auprès du Sictom pour connaître les dates 2021 des journées de broyage de végétaux qui vous permettront de repartir avec du paillage pour votre jardin.

SICTOM : Tél. 02 41 37 56 89 Site internet «sictomls.fr»

Les bons gestes pour la collecte

Rappels :

Avant la collecte => N'oubliez pas de **sortir vos conteneurs la veille** du passage du camion.

Après la collecte => Pour ne pas encombrer les trottoirs et gêner la circulation des piétons ou véhicules, **les conteneurs ne doivent en aucun cas rester à demeure sur la voie publique**. Chacun doit donc veiller à rentrer ses conteneurs au sein de sa propriété, au plus tôt après la collecte des déchets.

Collecte amiante, les prochaines dates

Les samedis matin, en déchetterie.

Inscription 15 jours à l'avance, dans la limite des places disponibles.

Châteauneuf : le 13 février 2021	Seiches : le 25 septembre 2021
Durtal : le 17 avril 2021	Tiercé : le 27 novembre 2021

Les coûts des erreurs de tri

Carton, verre, plastique... S'ils sont bien triés, ces déchets peuvent être valorisés et recyclés.

- 27 bouteilles plastique = un pull polaire pour l'hiver,
- 660 canettes en aluminium = un nouveau vélo !



Le geste de tri évite l'extraction de nouvelles ressources naturelles, ainsi que leur acheminement et leur traitement, à l'origine de fortes pollutions.

C'est comme ça que recycler 1 tonne de papier revient à épargner 17 arbres (sans parler des économies d'eau et d'électricité).

Pour autant, le geste de tri peut coûter cher s'il est mal réalisé : en effet, les erreurs de tri représentent un manque à gagner ainsi que des frais importants pour la collectivité.

Une fois collectés, les déchets mal triés passent par la chaîne de tri où ils sont isolés en refus de tri.

Ils sont ensuite acheminés vers l'usine de valorisation énergétique de Lasse.

Ces différentes étapes représentent un coût.

En effet, alors que le traitement des ordures ménagères coûte 76 € la tonne hors transport, le traitement des erreurs de tri coûtent 280 € la tonne !

Aujourd'hui, 14% de ce qui est collecté dans nos conteneurs jaunes repart à l'usine de valorisation énergétique (ex : textiles, ordures ménagères, bouteilles en verre, chaussures...).

Ces erreurs impactent fortement la productivité et la qualité de tri, augmentent les coûts de traitement et rendent plus difficile et dangereux le travail des opérateurs de tri.

D'où l'importance de bien trier (pour la sécurité, pour la planète et pour notre porte-monnaie) !

Le centre de secours de SEICHES sur le LOIR



Qui sont nos sapeurs-pompiers volontaires ?

Les sapeurs-pompiers sont les acteurs de la sécurité civile dont le rôle est d'assister toute personne victime d'un accident, sinistre ou catastrophe.

Le secteur d'intervention des sapeurs-pompiers volontaires de Seiches sur le Loir comprend les communes de la Chapelle St Laud, Marcé, Seiches sur le Loir, Corzé, Soucelles et une partie de Montreuil sur Loir, Villevêque et Chaumont d'Anjou (574 interventions en 2019 sur ces communes).

Être sapeur-pompier volontaire relève d'un engagement citoyen. Les volontaires cumulent cette activité avec leur vie professionnelle et personnelle au service de l'autre avec courage et altruisme.

Comment devenir Sapeur-pompier volontaire ?

Dès l'âge de 13 ans en intégrant Les Ailes du Loir :

C'est le nom de la section des jeunes sapeurs-pompiers de Seiches. Il s'agit d'une formation de 4 ans durant lesquelles les jeunes découvrent le métier de pompier et plus largement la citoyenneté.

Pour plus d'information, contacter Jeffrey SAUVAGE, responsable de la section Jeunes Sapeurs-Pompiers à l'adresse mail suivante : jeffreysauvage@sdis49.fr

A l'âge adulte :

Certaines conditions doivent être remplies et une formation initiale est nécessaire.

Vous pouvez contacter, le chef de centre, Olivier BOURGOÏN au 06.10.72.01.27

Le centre de secours de Seiches sur le Loir peut être visité lorsqu'il est ouvert, notamment le dimanche matin pour observer les manœuvres.

UDAF Médiation familiale

L'Union Départementale des Associations Familiales du Maine et Loire (UDAF 49) propose depuis 2013, aux couples séparés ou en cours de séparation, **un service de médiation familiale**.

La médiation familiale est un temps d'écoute, d'échanges et de négociation.

Elle représente un espace neutre pour rétablir le dialogue et une opportunité pour sortir du conflit. La médiation familiale invite les personnes à réfléchir à des solutions acceptables pour chacun en matière d'organisation familiale. Elle permet de prendre des décisions concrètes en présence d'un professionnel indépendant, impartial et en toute confidentialité.

Ce service soutenu par la CAF, le Conseil Général, la DDCS (Direction départementale de la cohésion sociale), la Justice, la MSA, s'adresse plus largement aux personnes en situation de conflits soit quatre publics définis par le dispositif national de la Caisse des Allocations Familiales :

- aux parents séparés ou dans un projet de séparation
- aux jeunes majeurs en difficulté de relation avec leurs parents
- aux grands- parents en rupture de lien avec leurs petits-enfants
- aux fratries en difficulté face à la prise en charge d'une personne dépendante.

Des permanences ont lieu à Angers, Baugé, Saumur et Cholet.

Renseignements au 02 41 36 54 08 ou par mail mediation.familiale@udaf49.fr



Inscription sur la liste électorale



Pour pouvoir voter aux prochaines élections, il faut être inscrit sur la liste électorale. Si ce n'est pas le cas, n'oubliez pas d'effectuer votre inscription.

L'inscription doit être déposée 8 semaines au plus tard avant le scrutin.

En raison de la crise sanitaire, les dates de scrutin concernant les élections départementales et régionales prévues en 2021, ne sont pas à ce jour connues.

Cette démarche est désormais possible :

- En ligne sur service-public.fr
- Par correspondance en envoyant en mairie la photocopie de votre pièce d'identité, de votre justificatif de domicile datant moins de 3 mois ainsi que le formulaire de demande d'inscription complété.
- En mairie en présentant une pièce d'identité récente, un justificatif de domicile datant moins de 3 mois et le formulaire de demande d'inscription complété

ESCALE



ESCALE est une association de type loi 1901 qui a été créée en 1989 à Seiches-sur-le-Loir et dont les objectifs sont :

- Favoriser la réinsertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emploi en facilitant les relations avec les organismes publics et privés chargés du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle,
- Mettre en place des actions de solidarité en sensibilisant l'ensemble de la population aux problèmes créés par le chômage,
- Assurer l'accueil des demandeurs d'emploi dans les deux cantons : Seiches-sur-le-Loir et Durtal,
- Assurer l'embauche des demandeurs d'emploi par des mises à disposition à titre onéreux.

Que vous soyez en recherche d'un emploi ou de personnel, n'hésitez pas à contacter

ESCALE EMPLOI Tél. 02 41 76 42 75
Place Auguste Gautier 49140 Seiches sur le Loir
Du lundi au jeudi: 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30
Vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 16h30

Mission Locale angevine

Jeunes 16-25 ans

Passez en mode avenir !

Les conseiller.es des Missions Locales à votre écoute

#1jeune1solution accompagne tous les jeunes dans leur parcours professionnel

Pour en savoir plus

Contactez la MLA

ANTENNE SEICHES SUR LE LOIR
Françoise PERDREAU 02.41.27.23.75
06.07.11.82.86
fperdreau@mla49.fr

14 bis Rue Henri Régulier
49140 SEICHES SUR LE LOIR

Et n'hésitez pas à vous rendre sur la plateforme:
www.1jeune1solution.gouv.fr

The advertisement features a young woman with glasses and a surprised expression, with her hands near her face, set against a yellow circular background.



Les Bouchons de l'Espoir 49

Cette association récolte les bouchons en plastique (eau, lait, etc.) qui sont triés puis vendus pour être recyclés. Les fonds récoltés servent à financer des actions ou des achats de matériels pour des structures qui œuvrent pour les personnes en situation de handicap voire des particuliers.

Siège social : 27, rue Auguste Fonteneau 4900 Angers

Adresse de gestion : 66, rue Jean de Rely - Villevêque 49140 Rives-du-Loir-en-Anjou

numéro de téléphone de contact : Pascal ABRAHAM 02 53 57 56 66

Mails : les-bouchons-de-lespoir49@orange.fr

les-bouchons-de-lespoir49-secretariat@orange.fr

Le calendrier des manifestations est en cours de réalisation et sera validé lors du prochain Conseil d'Administration de l'association.

A noter que l'activité de tri est suspendue pendant le confinement mais vous pouvez toujours déposer vos bouchons auprès du correspondant local.

Alain QUARTIER - 6, rue du Val de Loire 49140 Corzé.

Le Téléthon

L'édition 2020 du Téléthon n'a pas pu s'organiser comme prévu, également en raison de la crise sanitaire. Des boîtes pour les dons ont été installées dans 3 endroits : la boulangerie, la bibliothèque et la mairie.

Nous nous rattrapons en 2021 si une association ou des bénévoles se mobilisent pour organiser des événements sur la commune. Les élus et la municipalité sont à votre disposition et à votre écoute pour vous aider et vous soutenir dans vos projets.



Les Centres Locaux d'Information et de Coordination

Les CLIC sont des guichets d'accueil, d'information et de coordination ouverts aux personnes âgées et à leur entourage, ainsi qu'aux professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile.

Ils évaluent la situation de la personne et ses besoins à domicile et proposent des solutions adaptées. Ils accompagnent dans la mise en place des aides et en assurent le suivi. Les CLIC permettent en effet d'obtenir toutes les informations utiles pour la vie quotidienne des personnes âgées : aides financières, maintien à domicile, amélioration de l'habitat, structures d'hébergement, mesures de protection, loisirs, vie sociale et relationnelle...

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC 15 av. Legoulz de la Boulaie, Baugé – 49150 Baugé en Anjou

Permanences

- DURTAL : Les Mardis de 9h00 à 12h30 MSAP – 11 rue Joseph Cugnot – 49140 DURTAL

- SEICHES : Les Jeudis de 9h00 à 12h30 MSP – 14 rue Henri Régnier – 49140 SEICHES SUR LE LOIR

- TIERCE : Les Mercredis : 9h00 à 12h30 - 2 avenue des Erables – 49125 TIERCE (locaux ADMR) ancienne gendarmerie, à côté du Super U

Tél : 02 41 89 14 54 – 06 84 70 46 79 – contact@clicnordestanjou.com

www.clicnordestanjou.com

L'Association des donneurs de sang de Seiches sur le loir

communiquera les dates de collecte prévues en 2021, à l'espace « Villa Cipia » à Seiches sur le Loir :

Mercredi 3 février de 16h00 à 19h30

Mercredi 30 juin de 16h00 à 19h30

Mercredi 17 novembre de 16h00 à 19h30

Une enquête Mobilité suspendue et reportée

Une Enquête Mobilité venait de commencer début janvier pour être menée jusqu'à la fin du printemps, auprès des habitants de la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe et de 5 autres intercommunalités (Angers Loire Métropole, Loire Layon Aubance, Baugeois Vallée, Vallées du Haut Anjou et Anjou Bleu Communauté).

Elle a été reportée en raison du contexte sanitaire.

En effet, cette enquête a pour but de connaître les pratiques de déplacement des habitants au quotidien : nombre de déplacements par jour, mode utilisé (voiture, vélo, marche à pied, transports en commun, covoiturage, ...), motif, distance etc.

Les résultats n'auraient pas été très représentatifs étant donné le contexte actuel (déplacements domicile-travail modifiés par le recours au télétravail, déplacements culturels et de loisirs fortement perturbés).

Toutefois si elle reprend en septembre comme cela semble envisagé, les ménages sollicités pour répondre à l'enquête seront préalablement avertis par une lettre-avis comportant les informations relatives au questionnaire et les droits concernant les données à caractère personnel. Des enquêteurs de la société Alyce à qui a été confiée cette enquête, les contacteront ensuite par téléphone pour réaliser l'enquête ou fixer un rendez-vous lorsque le ménage accepte d'y répondre.

Une enquête similaire avait déjà été effectuée en 2011-2012. L'enquête de 2021 permettra d'actualiser les connaissances sur la mobilité, de comparer les résultats et de mesurer l'évolution des tendances.

Afin de garantir la réussite de cette opération qui permettra de définir la politique des transports sur le territoire de la Communauté de communes pour les prochaines années, la Commune vous demande de réserver le moment venu le meilleur accueil aux enquêteurs.

Le Point Information Jeunesse (PIJ)

Un Point Information Jeunesse a ouvert le lundi 4 janvier 2021 sur le territoire de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe.

Il a pour mission de répondre aux préoccupations des jeunes de 15 à 25 ans sur tous les thèmes de l'information jeunesse (la scolarité, les métiers, l'accès à la vie professionnelle, les loisirs et les sports, la vie quotidienne, les projets, la santé, la mobilité à l'international).

Claire-Astrid AUDEBRAND, chargée de l'animation du PIJ, proposera une animation en deux temps : un accueil des jeunes les matins sur rendez-vous, en itinérance sur toutes les communes du territoire et un accueil l'après-midi, de 14h à 18h à l'antenne France Services de Seiches (MSAP - 2 rue Henri Régnier)

Plus d'informations : 06 32 93 61 41 ou pointinfojeunesse@ccals.fr

Télé-assistance



La Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe propose un service de téléassistance afin de sécuriser les personnes âgées qui vivent seules chez elles.

En cas de problème (chute, malaise...), la personne peut contacter une plateforme téléphonique en appuyant sur un bouton d'alerte. Selon le degré d'urgence de la situation, un proche est contacté ou une intervention est déclenchée pour porter assistance à la personne.

Ce service est proposé au tarif de 15,90€ TTC par mois, avec la possibilité de résilier à tout moment.

Plus d'informations : 06 47 84 47 90 ou actionsociale@ccals.fr

MSAP



La Maison de Services au Public à Durtal et son antenne à Seiches ont été labellisées France Services le 1er septembre 2020.

France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour les Français.

Il vise à permettre à chaque citoyen quel que soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour les accompagner dans les démarches du quotidien : carte grise, permis de conduire, passeport, demande de retraite, démarches sur les sites Pôle Emploi, CAF et CPAM...

Deux sites pour vous accueillir du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00 :

14 bis rue Henri Régnier
49140 Seiches-sur-le-Loir
02 41 27 23 75
mstpseiches@ccals.fr

11 rue Joseph Cugnot
49 430 Durtal
02 41 96 10 40
mstpurtal@ccals.fr

Un nouveau commerce multi-services « La petite épicerie »



Le dernier bulletin municipal annonçait la difficulté de la Commune et de l'association Alter'Partage à trouver une solution pour le maintien d'un dernier commerce d'alimentation à Corzé.

Sensibilisée par cette situation, Sylvie RABOUAN, habitante de Corzé depuis l'enfance, travaille à la création d'une épicerie multi services et s'est rapprochée de l'association et des élus qui soutiennent ce projet.

C'est ainsi que « La petite épicerie » va ouvrir ses portes le 1er avril 2021 (à l'emplacement actuel du dépôt de pain). Le magasin sera ouvert de 8h00 à 12h30 et de 16H00 à 19H00 (fermeture le mercredi journée et dimanche après-midi).

En complément du dépôt de pain qui sera approvisionné 2 fois par jour, Sylvie RABOUAN va proposer à nouveau le relai poste et développer une épicerie de produits locaux. Elle souhaite faire appel prioritairement aux producteurs de Corzé, notamment pour les légumes et fruits de saison qui pourront être bio ou issus de l'agriculture raisonnée afin de répondre aux besoins du plus grand nombre de personnes.

L'épicerie proposera également de la viande, des produits laitiers et alimentaires (dont boissons) issus des producteurs de Corzé ou principalement de la communauté de communes. Un petit rayon de produits d'hygiène viendra compléter l'offre de produits.

« La petite épicerie » proposera également une petite gamme de produits d'épicerie du quotidien pour "le dépannage".

La démarche de « la petite épicerie » précise Sylvie RABOUAN, s'inscrit pleinement dans les valeurs portées par la municipalité : promouvoir un savoir-faire local, maintenir des services et du lien entre les habitants.

Elle a d'ores et déjà le soutien plein et entier de la Commune qui étudie avec elle toutes mesures pouvant faciliter son installation et la réussite de sa « petite épicerie ».

D'ici-là et pour éviter une préjudiciable rupture de service, la boulangerie solidaire, portée par la soixantaine de bénévoles d'Alter'Partage, continuera d'accueillir les Corzéens tous les matins de 8h30 à 12h30 (sauf le mercredi). Merci à eux pour cet engagement qui a commencé le 11 mai 2020.

Repas des aînés



Le repas annuel des aînés n'a pas pu avoir lieu cette année 2020 en raison de la crise sanitaire.

Rendez-vous est donné le dimanche 3 octobre 2021, pour partager un bon repas et le plaisir de se retrouver !

L'ACA

L'ACCA n'a pas édité son agenda en cette année particulière pour les commerçants et les artisans. L'association connaissant par ailleurs des difficultés, la Commune, consciente de l'utilité de ce petit carnet/calendrier pour beaucoup de Corzéens, recherchera une solution pour 2022...



ALTER'PARTAGE est une association agissant pour un « bien vivre ensemble » sur la commune de Corzé, elle propose un panel d'activités à vocation solidaire.

Avec plus d'une centaine d'adhérents et de nombreux bénévoles, l'association invite les Corzéens à venir participer et partager des moments de convivialité sur les actions présentées ci-dessous :



- **Déjeun'Âge** : Six mercredis par an, un déjeuner est organisé par des bénévoles entre des séniors et des jeunes de l'Accueil de Loisirs. S'ensuit un échange inter générationnel avec des jeux de société, enfants et adultes réunis.

- **Voitur'Âge** : Transport solidaire pour personnes âgées ou isolées.

- **Remu'Âge** : Gym douce pour lutter contre la perte d'autonomie : deux séances tous les lundis matin.

- **Cart'Âge** : La passion des jeux de cartes à tout âge, chaque mardi après midi.

- **Repair Café** : Dix séances par an, le samedi matin, permettent de réparer divers objets du quotidien et ainsi prolonger leur utilisation.



Nous espérons que toutes ces activités pourront reprendre rapidement pour le plaisir et la satisfaction de tous.

Au printemps 2020, une « brigade » de bénévoles d'ALTER'PARTAGE a participé de façon très active, soutenue par la municipalité, au maintien (temporaire) de l'ouverture de notre boulangerie. Cette action se poursuivra jusqu'au 31 mars 2021, date à laquelle une nouvelle organisation verra le jour.







Vous propose ses samedis réparation

CALENDRIER 2021

<div style="border: 1px solid orange; border-radius: 15px; padding: 5px;"> <p>23 janvier</p> <p>20 février</p> <p>20 mars</p> <p>24 avril</p> <p>22 mai</p> <p>19 juin</p> <p>18 septembre</p> <p>23 octobre</p> <p>20 novembre</p> <p>18 décembre</p> </div>	<p>9h30 – 12h00</p> <p>Maison des Associations</p> <p>2, rue des Écoles</p> <p>CORZÉ</p>
---	---



Alter ? Pas question !



Grille-pain, jouet, ordinateur, vieux vélo ou aspirateur pourront peut-être avoir la chance d'une seconde vie. Un pantalon aurait besoin d'être ajusté...

N'ATTENDEZ PLUS !!!

Nous serons heureux de vous accueillir et vous aider.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

ALTER'PARTAGE – 4 rue du commerce
49140 CORZÉ

Président : Dominique NICOLLE

Trésorier : Philippe PINARD

Secrétaire : Dominique DEROUINEAU

Par mail : alterpartage49@gmail.com

Par tel : 06 80 96 23 66 – 06 75 87 43 03

Anciens combattants

L'année 2020 nous a enfermés dans un confinement sanitaire inédit.

La seule activité fut l'organisation du concours de boules dit « les anciens prisonniers et AFN » les 28 et 29 février, remporté par l'équipe DAILLÈRE G, CHALUMEAU A, CHALUMEAU M contre DÉTRICHÉ Ph, CHEVÉ G, GRIMAUULT G.

Les commémorations du 8 mai et 11 novembre ont donné lieu à des cérémonies restreintes en présence de Jean-Philippe GUILLEUX maire, Albert RICHARD président de l'association, Bernard PILLET porte-drapeau, David FOURREAU correspondant défense et conseiller municipal.

Nous avons fait une réunion du bureau le 19 octobre pour constater notre incapacité à nous projeter sur cette fin d'année et considérer que 2020 est une année « blanche ». Toutefois, il va de soi que notre association continuera à perpétuer la tradition de la commune de Corzé afin de maintenir la mémoire collective par respect de ceux qui nous ont précédés.



Bureau :

Président	Albert RICHARD
Vice-président	Guy DAILLÈRE
Secrétaire	Pierre CADOT
Trésorier	Roger RENO
Porte-drapeau	Bernard PILLET
Membres	Jean RABOUAN Joël POTIER

Secours catholique

Devenez famille de vacances

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 10 ans !

Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre.

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous

Tel : 02 41 88 85 65

Mail : afvdev.490@secours-catholique.org

Secours Catholique, 15 rue de Brissac, 49000 Angers

Paroisse Saint-Paul-en-Baugeois

La paroisse Saint-Paul-en-Baugeois regroupe 9 communes autour de Seiches sur le Loir : Seiches, Corzé, La Chapelle St Laud, Marcé, Jarzé-Villages, Sermaise, Bauné, Cornillé les Caves et Fontaine-Milon. Les prêtres sont également chargés de la paroisse Notre Dame du Loir (Durtal et 6 autres communes).

Permanences d'accueil (Inscriptions pour un baptême, un mariage ou tout autre demande) mardi (par un prêtre), mercredi et vendredi : 17h30 -19h et jeudi : 10h30 -12h

Messes dominicales :

En raison des consignes sanitaires, les horaires peuvent être modifiés, mais en principe :

le samedi soir à 18h30 à Lué en Baugeois (du 1er au 15 de chaque mois jusqu'à Pâques) et à Bauné (du 16 au 31).

Le dimanche matin à 10h30 : à Jarzé (1er au 15 du mois) et à Seiches (du 16 au 31).

A noter : L'église de Corzé est momentanément fermée pour des raisons de sécurité, des travaux sont en cours (fin prévue avril-mai 2021).

Catéchèse à partir de l'âge du CE1 :

Nathalie JAUNEAU : catesaintpau49140@orange.fr

ou Emeline CHAUVEAU (Corzé) : emeline.chauveau-herve@laposte.net



Presbytère : 2 rue du Commerce 49140 SEICHES SUR LE LOIR

Tél : 02 41 76 20 58 Mail : paroisse.stpaul49@orange.fr

Site web :

<https://saintpaulenbaugeois.diocese49.org/>

Facebook : Paroisse saint Paul en Baugeois

Une rentrée à l'école Adrien Tigeot placée sous le signe de la sécurité pour tous mais aussi du voyage grâce à notre imaginaire...

Les élèves de l'école de Corzé ont tous repris le chemin de l'école le mardi 1er septembre et ont retrouvé leurs classes réaménagées comme avant le confinement. L'équipe enseignante avait à cœur d'accueillir leurs élèves dans des « vraies » salles de classe. Les élèves étaient soulagés et heureux de cela.

Nous avons accueilli une nouvelle enseignante en PS-MS, il s'agit de Mme Stacie DOUTEAU. Nous avons aussi eu la joie de garder dans l'équipe M. SUTEAU en CP-CE1.

L'équipe enseignante a rapidement mis en place des projets communs afin de faire « rêver » ou « voyager » les élèves dans une année qui, décidément, ne sera pas comme les autres...



2020-2021 : une année basée sous le signe des contes et du cinéma...

Cette année scolaire est placée sous le signe du « rêve », de l'imaginaire ou du voyage par les contes ou le cinéma. En effet, à défaut de pouvoir sortir de l'école, nous avons décidé d'emmener nos élèves dans des endroits féériques ou magiques, réalistes parfois. Les classes de maternelle font un travail sur les contes et toutes les classes de l'élémentaire du CP au CM2 participent au projet national « école et cinéma ». Les classes devraient aller voir 3 films au cinéma PAX de Tiercé, dans l'année...

Toute l'équipe enseignante a à cœur de faire partager des moments d'émotions aux élèves de l'école de Corzé.

A l'heure actuelle, les sorties de l'école ne peuvent avoir lieu... nous attendons avec impatience, pour l'année 2021, de pouvoir à nouveau prévoir des sorties dans des lieux magiques pour continuer de faire rêver nos élèves.

2020-2021 : une année basée sous le signe de la sécurité pour tous...

Même si la rentrée ne s'est pas passée comme les années précédentes, et nous en sommes, nous aussi, attristés, l'équipe enseignante a mis en place, en lien avec la mairie, un plan de sécurité pour pouvoir accueillir tous les élèves dans le respect des règles sanitaires. Les entrées et sorties se font donc à des portes séparées et ce, pour chaque classe... Nous espérons tous que la situation s'améliorera et pourra évoluer vers quelque chose de moins contraignant pour les familles.

Noël 2020 : une action de « cœur »

Les familles et nos élèves ont participé à une action des Restos du Cœur, relayée par la mairie, « Les boîtes solidaires » pour Noël. La participation à cette opération de Noël a été importante et nous en remercions toutes nos familles. Les « boîtes » sont parties vendredi 18 décembre après l'école et nul doute qu'elles ont apporté de la douceur dans les foyers. Un grand merci à tous pour cette générosité...



TIGEOT

Rentrée scolaire 2021 : des effectifs importants en maternelle

Depuis septembre 2020, l'école connaît des effectifs très importants. Les classes sont chargées et notamment en maternelle. Dans notre démarche de vouloir préparer au mieux la prochaine rentrée scolaire 2021, nous débuterons les inscriptions en PS dès février. Mais vous pouvez d'ores et déjà, si vous souhaitez inscrire votre enfant l'année prochaine en Petite Section, vous faire connaître auprès des services de la mairie.

Pour les familles de l'école, nous ferons passer un mot, comme tous les ans, pour savoir si les familles seront présentes à l'école l'année scolaire suivante. Cela nous permet d'avoir une vision sur la totalité des effectifs et de préparer au mieux la rentrée suivante. Merci de votre collaboration à tous !



L'école Adrien TIGEOT au grand complet, son personnel et tous ses élèves, vous donne rendez-vous en 2021 pour des moments remplis de gaieté et de sourires 😊

Accès aux écoles : des changements pour sécuriser le périmètre...

Le sujet a déjà été abordé dans nos colonnes (cf. TU de septembre 2020). Les travaux sont bien avancés et la création d'une zone globale réservée pour les écoles, l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs est en phase de concrétisation. Depuis plusieurs mois les accès pour les véhicules étaient limités. Les derniers portails sont en cours de pose. Les accès à l'école seront modifiés et déplacés rue des Écoles et face à la Mairie, ainsi que l'arrêt du bus scolaire, vers la rue de la Sucrierie avec un accès réservé aux enfants utilisant le service.

Au-delà d'une répartition nouvelle des espaces de stationnements des véhicules rue des Écoles ou autour de la mairie, ces nouveaux aménagements visent à répondre aux contraintes du plan Vigipirate toujours en cours en ce début d'année 2021.



Conseil Municipal des Enfants (CME)

Le Conseil Municipal d'Enfants de Corzé a vu le jour en 2003.

Le 15 octobre 2020, l'ensemble des enfants de l'école Adrien TIGEOT en classe de CE2, CM1 et CM2 ont été appelés à voter pour élire les nouveaux membres du Conseil Municipal d'Enfants (CME) de Corzé, afin de remplacer les enfants démissionnaires ou ayant quitté l'école.

Ils ont désigné : Justin GOUJON, Maxence MONDELAIN-FOURNET, Corentin HUGUET, Juline PINEAU et Lilou RAOUL.

Ils sont venus rejoindre : Rose ARTHUS, Lily-May BARIL, Maïa BARREIRA, Elie BOULIDARD, Théo CADEAU, Adrien CHAUVEAU, Lily CHATELAIN, Louison DABURON-COUTANT, Zélie GIRARDEAU, Méline GRIMAUULT, Morgane PRITSCALOFF, Lalita ROLLAND-CADAS et Capucine SAMSON précédemment élus en octobre 2019. L'installation officielle du nouveau CME par le Conseil municipal des adultes n'a pu avoir lieu en novembre comme convenu compte tenu du confinement, il le sera dès que possible.

De même le brassage entre élèves de classes différentes n'étant pas permis, les activités du CME sont suspendues jusqu'à reprise « normale » des activités périscolaires.

L'Accueil périscolaire

Les temps périscolaires sont les temps d'accueil des enfants en dehors de la classe.

Autour d'axes éducatifs définis par la commune, l'équipe de 11 animateurs et 3 ATSEM est conduite par deux responsables afin de proposer des activités ludiques autour d'une réflexion pédagogique commune, déclinées sur 3 temps :

- L'accueil périscolaire du matin
- L'accueil pause méridienne
- L'accueil périscolaire du soir

Cette année 2020 a été bousculée par la crise sanitaire et la mise en œuvre des protocoles permettant le respect des gestes barrière entre les différents groupes d'enfants. Aussi, nous avons dû adapter nos pratiques pour répondre au mieux aux mesures d'hygiène tout en restant attentifs aux besoins d'attention et d'écoute des enfants. La nécessité de ne pas brasser les groupes ne nous permet pas aujourd'hui de proposer les mêmes ateliers que les années passées. Cependant, jeux collectifs, concertation des enfants, petites activités de détente et temps forts en musique au restaurant scolaire trouvent leur place dans cette nouvelle organisation.

Les projections pour 2021 :

- L'équipe d'animation va travailler sur l'écriture d'une **charte de repas**, pour permettre de développer la découverte du goût, l'autonomie et la démarche pédagogique de l'équipe
- Créer **une commission d'enfants** pour donner son avis notamment sur le temps de pause méridienne, la qualité des repas et faire part de ses attentes
- **Développer les projets** avec l'école et les associations de la commune sur l'ensemble des temps périscolaires

Nous tenons à remercier les animateurs, les enseignants, l'ensemble du personnel de la mairie pour toute cette belle énergie qui a permis aux enfants d'être accueillis dans de bonnes conditions.

A.P.E.

L'APE vous souhaite ses meilleurs vœux.

Retour sur 2020, qui comme pour de nombreuses associations aura été compliquée et calme à la fois en matière d'organisation d'événements.

Après l'annulation de notre bal, nous sommes allés d'annulation en annulation.

Le vide grenier n'a pas été épargné et c'est en concertation avec la mairie que nous avons pris la décision d'annuler ce 24ème vide grenier.

En effet la configuration du vide grenier et l'affluence record chaque année du nombre de visiteurs ne nous permettaient pas de respecter les règles de sécurité.

Cela n'est que partie remise, le plus important étant de prendre soin de chacun d'entre nous !!

Un événement que l'APE ne voulait pas rater cette année... la venue du PÈRE NOËL, ce moment de magie qui a permis, le temps d'une matinée, d'oublier cette période difficile. C'est ainsi qu'en respectant les gestes barrière et en s'organisant autrement, le père Noël est venu, aidé de sa canne, toquer aux fenêtres des différentes classes ! Les enfants ont pu lui chanter de douces comptines de Noël avant de recevoir pour chacun d'entre eux un sachet de gourmandises et des jouets par « milliers ».

Les vacances de Noël ont sonné la fin pour nous de cette année hors du commun, mais nous espérons que 2021 sera plus clémente et qu'elle nous permettra de tous nous retrouver !!

En attendant continuez de prendre soin de vous et des personnes qui vous sont chères.

L'équipe de l'APE

Accueil de loisirs

Du nouveau pour les inscriptions des mercredis et des vacances :

Le service Enfance de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe a lancé les inscriptions en ligne pour les mercredis et les vacances scolaires 2021 à compter du 1er janvier, via un portail famille.

Le portail famille permet :

- d'accéder et de mettre à jour vos informations familles à tout moment,
- d'accéder à la réservation en ligne pour vos réservations des mercredis ou des vacances.
- d'être informé de l'actualité des accueils de loisirs.

Toutes les inscriptions ayant pu être prises jusqu'à présent auprès des responsables de structures, par mail ou autre, **ne sont plus valides**. Il faut impérativement que vous passiez par ce "portail famille" et que vos informations familles soient mises à jour pour réserver vos mercredis et vos vacances sur l'année 2021.

- **Si vous n'avez pas de compte actif** : prendre contact avec le responsable de l'accueil de loisirs accueildeloisirs.corze@ccals.fr, qui réalisera l'activation de votre espace et l'envoi d'un identifiant et d'un mot de passe.

ATTENTION : ne pas créer son compte sur le portail famille sans les identifiants reçus.

- **Si vous avez déjà activé une 1ère fois votre compte** : vous devez cliquer sur la pastille « compléter mes informations familles » afin d'inscrire votre ou vos enfants pour les mercredis 2021.
- **Si votre compte n'est plus actif** : vous devez demander un nouvel accès au portail famille à l'adresse suivante accueildeloisirs.corze@ccals.fr.

Pour les familles qui n'auraient pas d'accès à internet, les Maisons de Service Aux Publics de Seiches et de Durtal peuvent vous accompagner et vous aider dans votre démarche.

ATTENTION : si l'inscription administrative n'est pas réalisée et validée, vous ne pourrez pas accéder à la réservation.

Le service Enfance via sa messagerie enfancejeunesse@ccals.fr est également là pour vous orienter si nécessaire.

Les projets « curiosités... »

Nous parcourons notre aventure de curiosité en curiosités... Un programme d'activités qui permet d'aiguiser le sens de l'observation, de faire de la curiosité n'est pas toujours un vilain défaut, mais une manière d'explorer et d'oser l'expérience.

A la rencontre de héros dont la curiosité les mène dans de drôles d'aventures, les enfants, par des jeux d'énigmes, d'expression corporelle, d'activités créatives, tentent l'expérience à leur tour et à leur façon...

De belles rencontres vécues et à venir : Soizic DREANO, illustratrice, qui est intervenue sur les vacances d'automne, visite des « *Mystères des faluns* » pour notre aventure dans la curiosité des fonds marins, rencontre artistique avec l'album et le spectacle « *Jeremy Fisher* » de la compagnie ResNonVerba et préparation du Festiv'als... Bref, nous n'attendons plus que vous !

Toute l'équipe d'animation vous souhaite une très belle année 2021

Espace jeunes



L'espace jeunes est un lieu de vie, d'échanges et de découverte qui permet aux jeunes de 10 à 17 ans de se retrouver et de participer à diverses activités pendant toute l'année et les vacances scolaires. Il est situé face à la Mairie.

Des activités sportives, des jeux et des sorties sont organisés afin d'être au plus près des jeunes et de leurs souhaits. Que ce soient un moment détente autour d'un jeu de société ou d'un jeu vidéo, ou bien le montage d'une sortie culturelle, Romain, Antoine et Chloé sont là pour accompagner les jeunes dans leurs projets.

L'espace jeunes est ouvert le vendredi soir de 17h à 21h, le samedi de 14h à 19h et pendant toutes les périodes de vacances du lundi au vendredi avec des horaires variables.

Toutes les informations sont sur notre Facebook espace jeunes CCALS Corzé ou bien par mail à espacejeunes.corze@ccals.fr.

Romain COUDRAY et l'équipe d'animation jeunesse.

Merci à vous tous qui, malgré l'incertitude dans la reprise ou la poursuite des activités, vous êtes inscrits ou réinscrits à l'Association Culturelle.
Vous nous permettez ainsi de pouvoir continuer.

Bureau :

Présidente : Marie-Andrée CESBRON
Tel : 02 41 32 24 28
cesbronmarieandree@gmail.com
Secrétaire : Sylvie PIVERT
Trésorière : Marie-Christine REY-GIRAUD

Atelier dessin



Cet atelier a démarré en janvier 2019 à la demande de Mélanie PITON qui en est l'animatrice. Sept enfants entre 6 et 10 ans se retrouvent chaque vendredi de 17 à 18 h pour découvrir les techniques de dessin, peinture etc. et exercer leur créativité.

Si vous êtes intéressés ou pour des renseignements, contactez :

cesbronmarieandree@gmail.com - 02 41 32 24 28

Club de marche

La crise sanitaire nous a valu quelques désistements en cette rentrée de septembre 2020, mais dans le même temps, 7 nouveaux arrivants nous permettent d'augmenter notre effectif à 38 marcheuses (oui les femmes sont très majoritaires : 33 contre 5 hommes) contre 35 l'année dernière.

La marche a lieu tous les mardis matin (sauf pendant les vacances scolaires).

Le rendez-vous est fixé à 8h45 devant les ateliers municipaux rue du Moulin de la Motte. De là, le co-voiturage (limité à quatre personnes masquées en ce moment) nous permet de rejoindre le lieu de départ de la randonnée (maximum à 30 minutes de Corzé).

Les circuits sont différents chaque semaine et d'une durée approximative de deux heures, soit environ 8 à 9 km.

Espérons que nous nous retrouverons rapidement !!

Référente marche : Dominique DEROUINEAU - 06 75 87 43 03
derouineau.dominique@gmail.com



Atelier œnologie

Vous avez envie de découvrir le vin, ses arômes, ses terroirs ou affûter vos connaissances en œnologie?

Rejoignez-nous à l'atelier animé par Yves CADOT et venez sentir, goûter et apprendre à reconnaître les vins dans une ambiance conviviale !

Contact : Élisabeth GAUCHER 02 41 32 02 52

Les séances ont lieu le samedi matin de 10 h 15 à 12 h 00 à la Maison des associations (5 séances par an).

N'hésitez pas, il reste des places!!

culturelle

J.T.

L'après-midi du Jeudi, c'est imaginer, fabriquer, inventer, mais surtout se détendre, partager un moment de plaisir, de convivialité. On profite des conseils des unes et des autres, on fait fonctionner nos mains, notre tête, et nos zygomatiques ...

Tricot, bricolage, couture, cuisine, déco, jardinage, venez partager vos projets, vos idées ou tout simplement passer un bon moment autour d'un T ou d'un café !

Rendez-vous à La Maison des Associations

Rue des Écoles à Corzé

Tous les jeudis après-midi de 14 h à 18 h 30 (sauf pendant les vacances scolaires)

Contact : Migline PIVERT - Tel : 06 84 67 27 38



Atelier informatique



Débutant ou non, venez apprendre à maîtriser votre PC ou votre smartphone.

Toutes les questions, des plus simples aux plus complexes, sont abordées à votre demande pour que le numérique soit à votre service et non l'inverse.

Ce n'est pas un cours sur windows, word, photoshop ou autre programme, mais plutôt un lieu où nous répondrons à vos questions et vos attentes.

Avec pour seule motivation : que vous deveniez des utilisateurs avertis !

Les professeurs :

Claude FOSSET : 02 41 32 24 98

Augustin DERSTOIR : 02 41 32 20 77

Marie-Christine REY-GIRAUD : 06 86 97 90 35

Les séances se tiennent un mercredi sur deux de 16h30 à 18h30 (hors vacances scolaires).

Atelier sculpture sur bois

Le succès de l'atelier de sculpture sur bois ne se dément pas. Malgré l'ouverture plus que limitée de l'atelier et les contraintes sanitaires liées à la pandémie, bon nombre d'adhérents ont répondu "présent" à cette activité et nous les en remercions. Pour preuve, nous sommes parvenues à constituer trois groupes à raison de 6 participants maximum par groupe, et ce afin d'observer la règle de distanciation entre tous.

Nous tenons à remercier Mado pour la qualité de son travail et de ses conseils avisés, mais aussi pour son implication dans la mise en œuvre des règles sanitaires appliquées à l'atelier de sculpture.

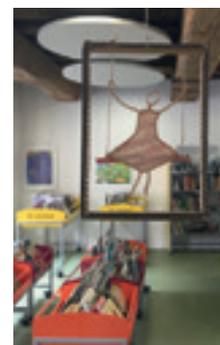
Notre motivation reste pleine et entière et nous attendons avec impatience la réouverture de l'atelier. Alors, n'hésitez pas ! Venez nous rejoindre !

Contact :

Martine JAMET GUILLEUX, référente atelier : 02.41.32.34.14.



Bibliothèque municipale



Une année entre parenthèses à la Bibliothèque

L'année 2020 commence bien : le samedi 18 janvier, nous proposons notre 2ème nuit de la lecture. Lecteurs, auditeurs se retrouvent dans un cadre cocooné : présentation de romans, BD, documentaires, c'est un véritable bain de lecture entrecoupé d'un temps convivial avec dégustation d'un bouillon de lettres et de la galette !

Dans la continuité du dernier semestre 2019, en mars un atelier « poésie de papier » est proposé aux parents et leurs enfants sur le thème du printemps et des tables de fêtes.

Puis confinement oblige, la bibliothèque ferme jusqu'en juin, et ensuite nous devons mettre en place le protocole sanitaire et revoir nos horaires d'ouverture. Quelques bénévoles nous quittent : Paulette, Hélène, Régine, nous les remercions chaleureusement pour leur investissement depuis de nombreuses années et nous avons particulièrement une pensée triste et émue pour Geneviève.

Quatre nouvelles personnes ont souhaité intégrer notre équipe : Agnès BRIÈRE, Jean Christophe CHAUDET, Dominique DEROUINEAU et Micheline MEYET, nous les accueillons avec joie. Les bonnes volontés peuvent nous rejoindre à tout moment. N'hésitez-pas !

Depuis septembre, nous sommes ouverts au public les mercredis et samedis, les livres sont mis 3 jours minimum en « quarantaine » avant d'être retirés des fiches lecteurs, les enfants sont accueillis, peuvent choisir leurs livres mais ne peuvent s'attarder pour un temps privilégié de lecture avec leur parent. Nous le regrettons mais les contraintes sanitaires nous y obligent !

Cette année 2020, aucune heure du conte, pas d'accueil des scolaires depuis mars... Nous souhaitons retrouver au plus vite toutes ces activités.

Pour 2021, la nuit de la lecture initialement prévue a dû être annulée le samedi 23 janvier. Les autres projets se feront au coup par coup selon l'évolution de la situation. Nous travaillons également sur un projet de mise en place d'un coin ludothèque au sein de nos locaux.

En espérant le meilleur, nous vous attendons à la bibliothèque pour trouver des livres récents (achetés en octobre dernier), romans adultes, BD adultes et enfants, romans et albums enfants. Un échange d'une partie des documents mis à disposition par le Bibliopôle a été également réalisé : de nombreuses nouveautés sont à votre disposition en ce début d'année.

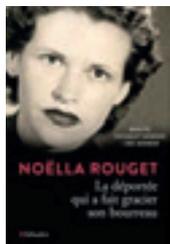
N'hésitez pas à consulter le site internet de la commune « corze.fr » pour suivre notre actualité.

Heures d'ouverture pendant la période sanitaire

mercredi : 16h30 -18h30 / samedi : 11h -12h30

Téléphone : 02 41 18 56 34

Un événement culturel à venir autour de Noëlla ROUGET



Noëlla ROUGET (à l'époque Noëlla PEAUDEAU) était la fiancée d'Adrien TIGEOT, instituteur et résistant, lorsque celui-ci fut arrêté par la Gestapo à Corzé, le 7 juin 1943. Elle est destinataire d'une très belle lettre qu'il a écrite juste avant son exécution le 13 décembre 1943.

Cette jeune femme était elle-même membre d'un réseau de résistance à Angers. Arrêtée à son tour fin juin 1943, elle a été déportée à Ravensbrück, où elle avait pour compagne de block notamment Geneviève De GAULLE avec qui elle restera très liée après le retour des camps. Noëlla ROUGET est décédée le 20 novembre dernier à plus de 100 ans, son décès a donné lieu à un hommage national.

Un ouvrage biographique consacré à cette femme exceptionnelle tant par sa personnalité que son parcours a été publié en juin dernier par Brigitte EXCHAQUET-MONNIER et Eric MONNIER (il peut être emprunté à la bibliothèque).

Pour faire connaître leur travail et rendre à Noëlla ROUGET l'hommage qu'elle mérite, les auteurs ont décidé de revenir sur les terres angevines de son histoire.

C'est ainsi qu'ils ont exprimé le souhait de venir dans notre commune où la mémoire d'Adrien TIGEOT est encore présente. Nous avons bien sûr accepté de les accueillir et, à défaut de pouvoir mettre en place un événement plus important compte tenu de la situation sanitaire, une lecture signature de cet ouvrage devait avoir lieu en novembre dernier à la bibliothèque.

Le reconfinement en a décidé autrement et ce projet a dû être reporté. Mais si la situation s'améliore, il devrait avoir lieu au mois d'avril, à une date qui reste à définir.

La commission Culture souhaite que cet événement soit l'occasion d'un moment de mémoire collective avec l'école mais aussi, s'ils l'acceptent bien-sûr, avec les corzéens qui ont assisté à l'arrestation ou se souviennent d'Adrien TIGEOT. Le contenu de ce projet reste à construire mais il mérite que son annonce soit faite maintenant et nous engageons tous ceux qui souhaitent participer à son élaboration à contacter un élu ou la mairie. Nous les en remercions.



Exposition photo

Le Club Photo Vidéo du Loir a accepté de présenter dans notre commune l'exposition « **La nature dans tous ses états** » qui a remporté un très vif succès au Moulin de Villevêque lors des journées du patrimoine 2020. La commission Culture se réjouit de pouvoir exposer cette superbe série de clichés (macro et grand angle) qui n'a pu être admirée depuis, compte tenu des restrictions sanitaires imposées.

Venez nombreux admirer « **La nature dans tous ses états** » du 13 au 21 mars prochain, dans la salle Simone Veil et la salle de réunion de la Mairie.

Si l'affluence des Corzéens est au rendez vous, nous pourrions demander au Club Photo Vidéo du Loir, très sollicité tant la qualité de son travail est reconnue, de fidéliser cet événement et ainsi vous proposer leur nouvelle exposition chaque année. Nous comptons sur vous.

Médiathèque

Une médiathèque à Durtal a ouvert ses portes en octobre 2020.

Ce nouveau lieu financé par la CCALS propose à tous divers supports : livres, revues, films, CD, DVD, jeux de société...

Une cotisation de 6 euros permet de recevoir une carte d'adhérent annuelle et donne accès aux fonds.

la Médiathèque propose également des rendez-vous culturels.

P'tites histoires pour p'tites oreilles, cafés littéraires, après-midi jeux, ateliers créatifs, expositions ou rencontres...

Vous pouvez découvrir le programme de la médiathèque sur le site de la CCALS.



Médiathèque : 4 ter rue de Paris - 49430 Durtal

02 52 75 02 95 - mediathequedurtal@ccals.fr

L'Office de Tourisme Anjou Loir et Sarthe



L'OTALS est né le 1er octobre 2017 de la fusion de deux offices de tourisme déjà existants : l'Office de Tourisme du Loir en Anjou à Seiches-sur-le-Loir et celui des Portes de l'Anjou à Durtal. Il prend le même nom que la Communauté de Communes qui le subventionne et lui délègue la promotion du tourisme sur le territoire des 17 communes qui la compose.

L'OTALS est une association composée d'élus, d'acteurs touristiques locaux et de bénévoles. Philippe Derouineau, conseiller municipal corzéen, en est membre élu depuis le 30 juin 2020.

Le siège social de l'Office de Tourisme est situé à Durtal, face au château. Une autre antenne est également ouverte à Cheffes entre le 15 juin et le 15 septembre, au bord de la Sarthe.

Principales activités organisées par l'OTALS en 2019 et 2020 :

- les croisières sur le bateau la Gogane entre Cheffes et Châteauneuf
- la base de loisirs de Cheffes avec la location de bateaux électriques et de pédalos
- les sorties en canoë-kayak ou en paddle sur la Sarthe
- les sorties vélo
- l'animation « Par delà les Villages » à Cornillé les Caves et Corzé en 2019
- les soirées O'Jardin durant l'été 2020.

L'animation « Par-delà les Villages » n'a pas pu avoir lieu en 2020 à cause des mesures sanitaires imposées par la COVID-19. L'organisation d'un nouveau "Par delà les villages" est incertaine pour 2021. Toutefois la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe s'est engagée à soutenir le projet que ce soit pour 2021 ou pour 2022. Si l'édition 2021 ne peut avoir lieu, l'OTALS a toutefois précisé que des animations de moindre envergure seront proposées aux communes pour les mois d'été 2021, dans la mesure où les directives gouvernementales et les conditions sanitaires l'autoriseront.

Par ailleurs, afin de développer les itinéraires cyclables sur le territoire, quatre boucles faciles et accessibles à tous sont en cours de balisage :

- Boucle n°6 : Seiches-sur-le-Loir, Montreuil-sur-Loir, Rives du Loir en Anjou, Corzé – 22km
- Boucle n°7 : Cheffes, Juvardail – 14km
- Boucle n°8 : Chaumont d'Anjou, Lué en Baugeois, Cornillé les Caves – 22km
- Boucle n°9 : Durtal, Bazouges-Cré-sur-Loir, Les Rairies – 23km.

L'itinéraire concernant Corzé reprend notamment l'itinéraire de la Vallée du Loir qui longe les bords de Loir de Corzé à Seiches.

Les Pêcheurs du Loir



En ce début de XXI^e siècle, la pandémie planétaire n'a pas trop plombé la pêche pour les Pêcheurs du Loir ! En effet, le bon air a attiré tous ceux qui, seul ou en famille, malgré certaines contraintes, ont voulu profiter du bord de l'eau près de leur domicile. Le résultat des cartes vendues (environ + 50%) sera communiqué lors de **l'assemblée générale ordinaire prévue le 13 février 2021 à 14H30 à la salle des Fêtes de Corzé.**

Début octobre 2020, le Ministère de la Transition écologique a décidé, compte tenu du contexte sanitaire, de proroger les baux de pêche du domaine public d'un an.

En conséquence, le mandat des AAPPMA a été repoussé pour la période 2022/2026. Avec votre carte d'adhérent qui fait de vous un membre actif (sauf pour les moins de 12 ans, journalière et hebdomadaire) vous pourrez, sous condition d'être adhérent 2 années consécutives, vous présenter aux élections de l'association fin 2021. Faites vous connaître d'ores et déjà ! Philippe Baudouin de Corzé a été élu aux élections complémentaires du Conseil d'administration de la Fédération pour un mandat de septembre 2020 à mars 2022.

L'état écologique des cours d'eau en Pays de la Loire est assez mauvais, dû notamment au réchauffement climatique. Nous n'avons pas eu à intervenir car l'arrachage de la jussie dans la boire de Bronne a été pris en charge par le Département. Bonne nouvelle : les quantités arrachées sont en baisse...

Concernant les 2 étangs à Boudré, un plan d'eau de 9 ha a été proposé au Département pour qu'il nous soit confié mais il présente une forte sensibilité écologique avec un observatoire pour l'avifaune et des cyanobactéries et d'importantes toxines mesurées qui ne sont pas compatibles avec notre activité.

Dépenses 2020 :

- Nous avons repeuplé le lot 7 de l'association avec 100 kg de brochetons d'un été (791 €) et ajouté 65 kg de carpes et 7 Kg de sandres livrés gratuitement par la Fédération de Maine et Loire.
- L'entretien mécanique pour l'accessibilité à la rivière représente une dépense de 837 €. Le chemin communal à Corzé est dorénavant identifié par 2 panneaux informant sur la gestion du lot de pêche, un autre a été installé par nos soins sur la rive droite du Loir à la Pierre Césée et signale le danger de la ligne électrique.
- Une flamme publicitaire facturée 297,60 € permettra de nous distinguer lors de manifestations grand public.

L'école de pêche n'a pas fonctionné en 2020 mais les 2 ateliers "au coup et carnassiers" seront ouverts du 07 mars au 26 avril prochain, pour tous à partir de 8 ans, chaque dimanche matin de 9H30 à 11H30 Salle Henri Régner (face à la pharmacie) à Seiches.

Dépositaires des cartes : Relais des Fleurs Corzé et Espace Terrena Seiches sur le Loir.

Sans lisibilité de ce que sera 2021, voici néanmoins l'agenda prévisionnel :

- APN (Atelier Pêche Nature) dimanches 07/03 au 26/04
- Seiches en Fête 24 juillet
- Marathon 6H de pêche au coup Corzé 22/08

Contact : Patrick BARBAREAU Tél. 02 41 76 23 01 / 06 80 63 53 02 <http://www.fedepeche49.fr>

ASML (Sauvegarde du Matériel Agricole)

Les 8 manifestations prévues initialement au calendrier de 2020 ont toutes été annulées face à l'épidémie et surtout notre traditionnelle et si fréquentée fête des foins prévue le 21 juin dernier.

Nous espérons pouvoir réaliser notre 14^{ème} édition en 2021, la date restant à définir.

A noter cependant une information d'importance en cette année 2020 : l'acquisition de notre dépôt de matériel au village des Chaussumeries.

Un hangar où l'association entrepose du matériel agricole d'époque et du matériel pour nos manifestations a été acquis. Des travaux sont à prévoir dans les prochaines années maintenant que l'association en est propriétaire et des journées de restauration pourront y être organisées durant l'année.

Avec pourquoi pas un musée dans les années à venir !

L'ASML compte 80 adhérents en 2020 et souhaite retrouver de nouveaux passionnés. Nous informerons des événements 2021 via la presse et le site internet communal.

Contact : Maxime GREFFIER maxgreffier@hotmail.fr

Gérard PASQUIER : 06 10 66 11 33

Loir Basket Club

Le club de LoirBC, club intercommunal, propose l'activité basket ball aux enfants à partir de 5 ans (nés en 2015 et avant) jusqu'aux adultes.

Le club, comptant plus de 210 licenciés, a engagé, en championnat, cette saison, 12 équipes jeunes et 4 équipes séniors ainsi qu'une équipe loisirs masculine.

Nos 4 équipes séniors et quelques équipes jeunes effectuent un excellent début de saison et envisagent déjà une montée en division supérieure en fin de saison, bravo à tous les joueurs, joueuses et coachs !

Du fait des mesures sanitaires le club a dû adapter son calendrier sportif et événementiel. Les entraînements et les championnats ont repris depuis le début d'année et vont s'étirer jusqu'au mois de juin. Certaines manifestations traditionnelles ont dû être annulées et sont remplacées par des ventes diverses (gâteaux Bijoux, saucissons...). Le tournoi de pétanque organisé comme tous les ans, en partenariat avec le FC Pellouailles Corzé, devrait se tenir au mois de juin 2021.

LoirBC assure également une activité « multisport » pour les plus jeunes, qui rencontre un grand succès et permet de découvrir différents sports. Nous accueillons les enfants nés de 2011 à 2015.

Enfin, depuis septembre dernier, nous proposons une activité « sport santé », le lundi soir à la salle des sports de Corzé, destinée aux adultes et séniors souhaitant participer à une activité sportive ludique adaptée aux besoins de chacun.

Nos entraînements sont assurés par des éducateurs diplômés : Ludovic, Ludivine et Antoine.

Pour tous renseignements et inscriptions, n'hésitez à prendre contact avec nous sur le site www.loirbc.fr ou par mail : president.loir.bc@live.fr.

Et suivez notre actualité sur les réseaux sociaux :

<https://www.facebook.com/loir.bc>

<https://www.instagram.com/loir.bc/>

N'hésitez pas à rejoindre les couleurs de loirBC dans une ambiance accueillante, sportive et familiale !



"Sport Santé"

L'Intrépide et ses sections

Une année 2020 particulière vient de s'écouler et malgré ce contexte sanitaire, nos sections perdurent, fortes de leur solidarité et de leur motivation à vous faire partager leur passion respective.

Notre association sports et loisirs fédère plusieurs sections : le Tennis, le Modélisme Radio Commandé, le Badminton, le VTT, et les jeux de Cartes, vous offrant ainsi la possibilité de pratiquer des activités sportives ou de loisirs dans la bonne humeur.

Il est important de noter que l'association sportive l'Intrépide de Corzé a changé de statuts. En effet, le 13 février 2020, elle est devenue **l'association multisports et de loisirs l'Intrépide**. Ce changement permet d'ouvrir plus largement les possibilités de rattachement de nouvelles activités.

Aussi si vous êtes intéressés par la pratique d'une nouvelle activité sportive ou de loisirs (pétanque, tir à l'arc, running, jeux de société, gymnastique, ping-pong, etc.) il est possible, dès lors qu'un groupe désigne un responsable et qu'un projet est présenté au président de l'association, de créer une nouvelle section. Les formalités restent très simples. Aussi, n'hésitez pas à contacter les correspondants des sections pour nous rejoindre.

Pour tout renseignement :

Président : Fabrice VIGNAUD

Secrétaire: Rodolphe PIVERT

Trésorier : Loic GAUDIN

Mail : intrepide@gmail.com - Tel : 06 43 09 94 60

Section Badminton détente

L'association Badminton Détente Corzé est composée d'environ 30 adhérents venant de Corzé et ses alentours. Notre salle dispose de 5 terrains ainsi qu'une table de tennis de table. Des raquettes pour petits et grands sont à disposition des joueurs et nous fournissons les volants.

Nous sommes heureux de nous retrouver tous les lundis et mercredis de 20h30 à 22h30, ainsi que le samedi matin pour les plus téméraires de 10h00 à 12h00. Nous partageons deux heures de détente où tous les niveaux se mélangent pour partager leurs expériences.

Nous organisons 2 à 3 tournois par an, en interne et en externe avec des clubs voisins.

Notre association est conviviale, nous avons pour habitude de nous réunir autour d'un bon repas lors des fêtes de fin d'année, pour la galette des rois, et autour d'un barbecue pour clôturer la saison.

Notre cotisation est abordable :

- 20€ pour les habitants de Corzé
- 25€ pour les habitants hors communes.

Alors ne perdez pas de temps pour nous rejoindre !

Nous vous attendons avec impatience !

Président : Pierre JANAULT - 06 75 92 23 39

Secrétaire : Katia FOURNIER - 02 41 76 19 70

Trésorière : Elodie PIRONNEAU - 06 04 13 42 63

NB : L'assemblée générale de l'année 2020 n'a pas pu se tenir en raison de l'interruption liée à la COVID19.

Section Tarot

La section Tarot de l'intrépide n'a pas pu jouer cette année...

Pour autant elle espère pouvoir retrouver dès que possible ses adhérents 2 fois par mois le mercredi soir à la Maison des associations.

Aucun concours n'est prévu pour l'heure en 2021 et aucune adhésion n'est demandée aux adhérents.

Toutes les personnes intéressées par la bonne humeur et la convivialité de ces parties de tarot peuvent contacter par mail ou par téléphone.

Le Président : David FOURREAU

davidfourreau@sfr.fr ou 06 18 27 31 28

Le Trésorier : Jean-Luc DARRONDEAU 06 12 95 66 07



Section MRCC

Le MRCC est un club destiné aux passionnés de voiture radiocommandée tout terrain électrique et thermique d'échelle 1/8 et 1/10 où l'on apprend à piloter, faire un entretien de son petit bolide tout en s'amusant, ce qui est la base de notre loisir.

La force de notre club est que nous avons différents niveaux de connaissance ce qui permet d'avoir un meilleur échange pour faire évoluer nos membres.

Le club est ouvert à toutes les tranches d'âge de 10 ans à 70 ans pour une adhésion à partir de 10 euros. Avant, vous avez la possibilité de faire des essais sur notre piste si vous le souhaitez.

Grâce à la commune nous avons deux pistes, une permanente près de la salle des sports et on utilise la salle en hiver le samedi soir vers 20h.

Nous conseillons toujours de venir nous voir avant l'achat d'une voiture pour avoir les meilleurs conseils et les prix les plus intéressants.

Rappel :

La piste n'est pas faite pour faire du bmx et l'accès est privatif (autorisé aux seuls membres du club), *les personnes qui rentrent sans autorisation ne sont pas assurées.* Merci

Agenda

18 avril - en extérieur course de championnat (piste ouverte à tous le samedi)

5 septembre - en extérieur course de championnat (piste ouverte à tous le samedi)

Renseignements

Charles DENECHÉAU : 06 85 85 51 31



Section VTT CORZ' ÉVASION

Depuis 8 ans maintenant, CORZ' ÉVASION vous prépare des randonnées VTT de 25 à 45 kms sur tout le département et quelques randos extérieures hors département.

Chaque premier dimanche matin de chaque mois, nous vous donnons rendez-vous vers 8 h 30 pour un café à la Salle des Sports de Corzé, rue des Grands Mortiers pour un départ VTT groupé à 9 h.

Nous disposons également d'un local où vous pouvez entretenir vos VTT : pied d'atelier, outillages spécifiques, compresseur et point nettoyage sont disponibles ainsi qu'une remorque VTT 5 places confectionnée par nos membres.

Les randonnées se terminent généralement vers midi.

Quelques prérequis sont indispensables cependant pour la pratique de cette discipline :

VTT en bon état (pneumatiques, freinage, casque, boissons, barres de céréales...)

Avant d'adhérer, vous pouvez venir goûter l'ambiance conviviale de notre section. Il est possible de faire une sortie d'essai chaque premier dimanche du mois. L'adhésion annuelle est de 20€

Renseignements

Président : Olivier LEJEUNE

Secrétaire : Fabrice VIGNAUD

Trésorier : Christian MIRETTI

vtloisircorzevasion@gmail.com

Sociétés de boules de fort

Société de l'Épinière

Bureau :

Président : Jean-Luc PIVERT
Vice-Président : Lionel RENAULT
Secrétaire : Michel PIVERT
Trésorier : Rémi POIRIER

Année mouvementée à la société de l'Épinière ; en effet à l'assemblée générale de janvier après débat et vote, il est décidé de réaliser une étude de faisabilité de réfection du jeu. Cette étude est validée en juin lors de l'AG extraordinaire.

Entre temps juste avant le premier confinement du 15 mars, le concours de belote (samedi 22 février) a réuni 36 équipes suivi par le concours au rond gagné par M LETOURNEUX (202 points) et G GRIGNON en second .

Puis confinement oblige, la société est fermée jusqu'en septembre. La reprise progressive des activités permet l'organisation du concours de tirs à la saucisse et au carton ; le meilleur carton étant réalisé par M CUREAU de St Martin d'Arcé.

Fin du concours, début des travaux ; le jeu a été cassé par l'entreprise DESAUNAY. Le confinement de novembre a fait prendre un peu de retard au bon déroulement de ces travaux. La société est fermée au public.

Aucune date précise pour la réouverture. A bientôt on l'espère !



Société Les Bons enfants

Bureau :

Président : Gervais CHEVÉ
Vice-Président : Jean-Yves CHARRUAU
Trésorier : Philippe DETRICHE
Trésorier Adjoint : Emile PAVION
Secrétaire : Joël BEAUDUSSEAU
Secrétaire Adjoint : Guillaume BARIL

Après l'assemblée générale du 12 janvier 2020, la commission « Travaux » et son équipe se sont mises au travail en réalisant la pose de carrelage permettant ainsi l'uniformisation du sol sur l'ensemble des couloirs et des espaces de convivialité de la société.

A peine les travaux terminés, l'état de crise sanitaire a été décrété et le confinement a entraîné la fermeture de la société. Aucun concours n'a pu, de fait, être organisé. Par la suite, la réouverture des sociétés de boule de fort a été autorisée, dans le respect des gestes barrières et distanciation.

Cependant, l'ensemble des activités (repas, concours et journée détente) qui ponctuent habituellement l'année ont purement et simplement été supprimées, en attendant des jours meilleurs.

Le président dans son allocution, lors d'une prochaine assemblée générale, souhaitera néanmoins une bonne et heureuse année 2021 à tous les sociétaires présents en espérant que l'évolution de la situation actuelle permette un retour à une vie « normale ».

Le président Gervais CHEVÉ tient à remercier tous les membres du conseil d'administration ainsi que tous les bénévoles intervenants dans les différentes commissions et/ou activités, pour leur disponibilité et leur engagement au sein de la société « Les Bons Enfants ».

A noter sur votre agenda (sous réserve):

- Les repas pour les sociétaires sont prévus pour les 1ers samedi des mois de mars et décembre
- Une journée détente (pétanque, boule de fort, palet, belote) accompagnée d'un barbecue le midi se tiendra courant septembre.

Société l'Avenir

Bureau :

Président : Jean-Pierre COURTY
Secrétaire : Sophie LABRUNE
Trésorière : Sandrine VIGNAUD
Membres : Sylviane COURTY commission jeux,
Michel ROCHE commission Bâtiment

Notre société de boule de fort « l'Avenir » n'a pas échappé à la crise sanitaire qui a frappé le milieu associatif. Pour autant, le bureau fait front.

Pendant les quelques périodes de répit, les bénévoles ont réussi à faire des travaux d'embellissement, notamment la réfection du plafond dans la salle commune. Un grand merci à eux. Est également prévu le changement des fenêtres et des caches radiateurs.

Il nous faut maintenant nous tourner vers l'année 2021 et travailler à nous sortir de ce marasme ambiant. Dès que cela sera possible, la société l'Avenir sera au rendez-vous. En plus des concours communs avec les autres sociétés, nous envisageons des journées d'initiations pour les plus jeunes et surtout un nouveau concours femmes qui avait connu un réel succès en 2019.

Nous communiquerons la date de l'Assemblée Générale dès que possible.

Société L'Union

Bureau :

Président : Gérard RENO
Vice-Président : Pierre CHALUMEAU
Secrétaire : Éliane ARTHUS
Trésorière : Pascal BENOIT

Nous avons une pensée pour notre sociétaire Noël JAGUELIN qui nous a quitté cette année après avoir été durant 68 ans un sociétaire et un bénévole très actif. Nous pensons également à Geneviève RABOUAN qui, avec son mari Jean, a été notre concierge pendant 7 ans, elle nous laisse un souvenir ému et reconnaissant.

Les gagnants des concours 2020

- 1 sociétaire - 2 invités : Gérard RENO, Philippe DETRICHER, Jean-Yves CHARRUAU
- L'Entre nous : 1ère Janine BLOSSIER, 2ème Bernard PILLET

Les concours 1 sociétaire - 1 invité et le Brionneux ont été annulés ainsi que le repas de quartier.

L'année 2020 s'est terminée dans l'espoir que 2021 soit plus conviviale ...

Bonne année à tous et venez nous rejoindre pour une partie de boules.



F.C.P.C

En ce début d'année 2021 le F.C.P.C n'a pas de commentaire sportif sur l'année écoulée, la pandémie ayant pris le pas sur les résultats et le plaisir de pratiquer notre activité.

Le FCPC souhaite que l'ensemble de ses licenciés puisse s'épanouir à travers notre passion commune et partager nos valeurs « respect, humilité, discipline, esprit d'équipe et tolérance ».

C'est en réunissant nos envies et nos compétences que nous pourrons faire progresser notre club et porter fièrement nos couleurs jaune et rouge.

En attendant de se retrouver autour d'un stade, le Président, le bureau et le conseil d'administration vous adressent ensemble leurs meilleurs vœux pour 2021.

Contact :

Président : F PAUVERT - 06 67 66 13 30 - fpauvert@bbox.fr

Secrétaire : P RICHARD - 06 99 69 09 32

Trésorier : H LE GAL - 06 71 58 29 77

Vice présidents : M BOIGNÉ - 06 74 53 53 85 - P MOTTEAU - 06 06 90 23 54

F CHALUMEAU 06 76 75 43 23 - G VIAIRON - 06 12 85 87 78



Tai chi chuan

Le Tai Chi est une discipline accessible à tous les âges et quelle que soit sa condition physique. Cet art chinois ancestral consiste à tenir des postures relaxantes tout en respirant profondément.

Ses bienfaits sont largement reconnus, le Tai Chi développe l'équilibre et la mobilité. Relaxant, il est également bénéfique pour le stress et le système cardiovasculaire. Sa pratique apporte une meilleure qualité de vie physique et mentale.

Venez retrouver vitalité, mobilité, coordination et sérénité en toute facilité !

Les cours ont lieu le mercredi soir de 19h00 à 20h30 à la salle des Fêtes de Corzé.

Contact :

Sylviane COURTY, Présidente, 06 06 65 84 39

Secrétaire : Olivier DECAIX

Trésorière : Sandrine FASSILLEAU



La Biodanza

La Biodanza est accessible à toute personne, à partir de 18 ans, homme et femme, ayant envie de bouger, de danser et de pratiquer en groupe. Toute personne peut participer puisque chacun fait selon ses possibilités. Il n'y a aucun pas à apprendre. Les rythmes naturels du corps sont respectés. « Bio » veut dire « la vie » et « danza » signifie « mouvement intégré plein de sens ». « **Vivre intensément le moment présent, à partir de nos sensations corporelles** » est l'objectif de la séance.

Sur de la musique variée (latinos, jazz, africaines, rock, classiques...), des mouvements simples sont proposés pour libérer nos tensions et notre stress. Ainsi, nous développons notre plaisir à vivre, notre confiance en soi, notre créativité et notre aptitude à être en relation. Pendant la séance, **nous laissons pénétrer la musique en soi** pour se mettre en mouvement à partir des consignes données (marcher, danser, yeux ouverts ou fermés, par deux, en groupe...) et pour retrouver, amplifier et libérer des sensations et des émotions.



Pour différentes raisons, en fonctions de nos expériences de vie, de notre éducation, de la culture, des normes sociétales, nous nous sommes plus ou moins coupés de nos sensations, nous avons réprimé ce que nous ressentions, nous nous sommes dissociés entre corps et pensées, entre corps et comportements. Nous nous sommes éloignés de nous et des autres. Les recherches scientifiques montrent que les exercices proposés en Biodanza stimulent notre système neuro-végétatif, notre motricité, notre vitalité, nos fonctions organiques et notre affectivité. **La cohérence entre ce que nous ressentons dans notre corps et nos comportements est recherchée.** La Biodanza favorise l'expression de soi.

Ainsi, la Biodanza active et régule nos fonctions biologiques et a des effets bénéfiques sur la santé. **Nous stimulons notre joie de vivre** et renforçons notre immunité.

Où : A Corzé et dans toute structure accueillant du public (adultes, seniors, familles, enfants, public avec une problématique commune...).

Des séances sont proposées le **mardi soir de 20h à 22h**, à l'Epinière.

Séances découvertes possibles toute l'année après contact et le **29 juin 2021 à 20h**.

Contacts : Anne-Claire BAUDRY- 06 82 50 06 84 - Association Corzéame – corzeame2018@gmail.

Rugby club des 3 rivières de Seiches

La commune de Seiches sur le loir, bien qu'elle soit la plus petite commune de l'ovale des Pays de la Loire est rugbystiquement bien impliquée auprès des instances, puisque 4 Seichoïses sont élus à la ligue régionale et / ou au comité départemental. Le club est né en 2006. Trois saisons ont suffi pour devenir champion régional des pays de la Loire, évoluer ensuite en 1ère / 2ème série et à nouveau champion régional 2ème série en 2014 et un parcours en 8ème de finale de championnat de France. En 2017 vice champion régional et qualifié en championnat de France jusqu'en ¼ de finale. En 2018 et en 2019 vice champion régional.



Manu BRARD, le Corzéen et Président du RC3R, a des ambitions mesurées à la hauteur de notre niveau rugbystique et géographique, et souhaite que RC3R soit un club acteur aussi pour les communes avoisinantes. Il importe que les jeunes prennent avant tout plaisir à jouer, dans un esprit de sérieux et de camaraderie.

Ecole de rugby :

Multisport et sport-co :

- 6 ans à 10 ans, garçons et filles seront accueillis par une spécialiste du sport et santé.

L'objectif est de revitaliser l'école de rugby. - mercredi de 17h à 18h au terrain près du collège. Contact : Antonin au 06 82 18 59 98

- + de 10 ans à - de 14ans : entraînements les mercredis et vendredis de 18h 30 à 20h. L'apprentissage du rugby n'est pas un sport dangereux, les règles et les temps de jeux sont adaptés en fonction des catégories d'âges.

- de 14 ans à - de 16 ans, les entraînements les mercredis et vendredis de 20 h à 21h 30 contact : Arnaud 06 89 56 58 58.

- Filles de - de 15 ans à - de 18 ans : Cette section, entraînée par Élodie, a été créée en 2017 et dès l'année suivante elle participait en championnat et terminait vice championne grand ouest espoir. En 2019, c'est en catégorie élite que les filles se qualifient en ½ finale de championnat de France. Pour 2020 qualification pour évoluer en 2ème fédérale en jeu à XV- de ce fait les Seichoïses font entente avec le SCO d'Angers et Saumur. Contact Fred au 06 68 30 09 52 il est en quête de recrutement de filles avec ou sans niveau rugbystique.

Dates à retenir si le confinement est levé et si la situation sanitaire le permet :

16 janvier 2021 : LOTO du rugby : contact Annick au 06 24 11 18 79 / 19 juin 2021 : Tournoi des familles / 05 septembre 2021 : Vide grenier du rugby

Président : Manu BRARD

Vice Présidents : Frédéric CHAVENEAU & Antonin PLAUD

Secrétaire : Rémy MAJEWSKI

Trésorier : Nicolas DESILLES

Responsables de différents pôles : Annick BRARD, Martine CESBRON, Arnaud HOUDAYER, Miguel DREZET Patrick DAGNET

Judo Jujitsu du Loir



Cette année le judo c'est 156 adhérents, des cours sur deux sites, de judo et de taïso ... Le judo c'est aussi du plaisir, du vivre ensemble, des réussites sportives.

Cette année plusieurs benjamins et minimes et cadets se sont distingués par des qualifications départementales, régionales et au championnat de France...

En ces temps si particuliers, le club s'attache à partager sa culture du judo par le biais de quizz, de visioconférence...

Driss, notre enseignant, entretient le lien sportif mais aussi social chaque semaine...

Le partage c'est aussi aller vers l'autre...

Driss intervient auprès des 4 écoles des rives du Loir en Anjou par une activité ludique de découverte du judo et le club se tient à disposition pour continuer cette expérience.

Nous vous attendons nombreux sur les tatamis, vous pouvez prendre contact avec le club via l'adresse mail suivante : judojujitsuduloir@gmail.com

Nous vous proposerons dorénavant dans chaque Trait d'union de découvrir un élément historique ou patrimonial de Corzé.

Aussi nous lançons un appel à contribution : tout habitant de Corzé qui souhaite proposer une étude argumentée de l'histoire d'une maison, d'un bâtiment ou d'un lieu-dit de notre commune peut adresser son texte à publications@corze.fr. Avec nos remerciements anticipés.

Le plus ancien monument de Corzé : le dolmen de la Pidoucière

Par Philippe CHUPIN



1 : Le portique ou le trilithe 2 : La chambre funéraire ou sépulcrale

La Bretagne ne possède pas seule le privilège de compter des dolmens. Ces derniers sont très nombreux en Europe occidentale, de l'Ecosse au Portugal. Le Maine-et-Loire compte environ cinquante dolmens en relativement bon état de conservation surtout dans le Saumurois et le Baugeois. La commune de Corzé possède un très beau dolmen : le dolmen de la Pidoucière et deux autres dolmens totalement ruinés ceux de Bronne et du Bois de Saint-Gilles.

Les archéologues désignent les dolmens par le terme de mégalithes (méga : gros et lithos : pierre) : il s'agit de monuments construits en gros blocs de pierre. Trop souvent encore l'imagerie populaire assimile le dolmen à trois dalles de pierre : deux verticales soutenant une pierre horizontale (voire le faux "dolmen" reconstitué du rond-point de Soucelles). En fait l'architecture des dolmens est plus complexe que cette vision simpliste.

Les dolmens sont des tombes dans lesquelles les sociétés agricoles du Néolithique déposaient leurs morts. Ils ont été édifiés au cours de deux mille ans entre 4500 et 2500 avant notre ère. Il s'agit donc des plus anciennes constructions humaines en Europe. Le dolmen de la Pidoucière n'a jamais fait l'objet de fouilles archéologiques (il a été recensé par Michel GRUET en 1967), il n'a donc pas été daté précisément et aucun squelette n'y a été retrouvé. Mais la comparaison avec les autres dolmens existants nous permet d'avancer ces affirmations : des corps ont été mis au jour dans le dolmen des Mollières à Beauvau. De plus, grâce au matériel (céramique, outillage en pierre...) ou aux squelettes retrouvés dans les chambres funéraires, les dolmens de l'Ouest de la France ont pu être datés.

Le dolmen de la Pidoucière est un petit dolmen (le dolmen de la Pierre Césée à Soucelles est bien plus grand) de type angevin en grès avec un portique d'entrée qui précède la chambre sépulcrale.

Le portique (ou trilithe) est plus bas et plus étroit que la chambre. Il est formé de deux supports verticaux qui supportent une dalle horizontale. Deux dalles, actuellement à demi couchées fermaient pour l'une l'entrée du portique et l'autre le passage du portique à la chambre. Le monument au Néolithique était donc entièrement clos. L'entrée du portique s'ouvre vers le sud-est, c'est-à-dire le soleil levant.

La chambre funéraire rectangulaire de 6 m² se compose de cinq piliers verticaux qui soutiennent une table de couverture ; cette dernière est fracturée en quatre morceaux qui se chevauchent légèrement et dont l'un pointant vers l'intérieur menace de tomber au sol. La chambre est fermée au fond par une grosse pierre verticale que l'on nomme la "dalle de chevet"; cette dernière débord largement la paroi latérale du monument. Les longs côtés de la chambre sont formés chacun par un long pilier unique que l'on nomme orthostate. Deux autres blocs plus petits rétrécissent l'entrée de la chambre.

A faible distance des parois, des blocs émergent du sol, ce sont peut être les restes d'un tumulus qui recouvrait le monument. Ce dernier au Néolithique était fait d'une masse de pierres et/ou de terre structurée. La fonction du tumulus était de protéger les corps des défunts déposés dans la chambre, des infiltrations d'eau et des charognards. De plus, le tumulus ajoutait une valeur esthétique au monument en lui donnant un caractère ostentatoire. Par ailleurs, le monument placé sur une butte à 55 m de hauteur domine le paysage environnant.

Le dolmen de la Pidoucière n'est pas le seul dolmen de la commune de Corzé, il en existe un autre proche du Loir à Bronne mais il est complètement ruiné. Ce monument (comme beaucoup d'autres) a été détruit au milieu du XIXe siècle par des carriers. Il mesurait environ cinq mètres de long et était enfoui dans les alluvions du Loir jusqu'à la dalle de couverture. Actuellement, il ne subsiste plus qu'une longue dalle de 3 m émergeant de 0,70 m du sol. Elle est inclinée et adossée à une grande fosse rectangulaire et peu profonde qui correspond à l'emplacement de la chambre détruite dont la dalle restante est l'un de ses orthostates. Un autre dolmen ruiné, réduit à un seul gros bloc en grès blanc, fiché verticalement dans le sol, se situe dans une parcelle récemment déboisée du bois de Saint-Gilles à proximité de l'autoroute.

Le dolmen de la Pidoucière n'est pas isolé dans le secteur de Corzé, il existe de nombreux autres monuments dans les communes voisines : les dolmens de la Pierre Césée à Soucelles, de la Pierre au Loup à Seiches-sur-le-Loir, de Roche-Thibault, des Mollières, du Plessis... à Jarzé-Villages.

Ce dolmen est inscrit aux Monuments historiques depuis 1984 ce qui signifie qu'il présente un intérêt remarquable et qu'à ce titre il est protégé.

Philippe CHUPIN remercie chaleureusement M. Roger JOUSSAUME (Directeur de recherche émérite au CNRS) pour la relecture attentive de ce texte.

Pour aller plus loin.

Gruet 1967 : GRUET (M), Inventaire des mégalithes de la France. 2 – Maine-et-Loire. CNRS Editions (1er suppl. à Gallia Préhistoire), Paris, 1967.

Gruet 2005 : GRUET (M), Mégalithes en Anjou, Editions Cheminements. Actualisation de Charles-Tanguy Le Roux.

Joussaume 2016 : JOUSSAUME (R), Palets et minches de Gargantua. Mégalithisme dans le Centre-Ouest de la France. Editions Association des Publications chauvinoises, Memoria momenti n°39, 2016.

Tous les évènements sont donnés sous réserves de l'évolution de la situation sanitaire et des dispositions réglementaires qui l'accompagnent.
Il est donc conseillé de se renseigner avant de se déplacer...

13 février	Les Pêcheurs du Loir	14h30 AG Salle des fêtes
20 février	Alter Partage Repair café	9h30-12h00 Maison des associations
13 au 21 mars	Expo Photo Club du Loir	Salles de la Mairie
20 mars	Alter Partage Repair café	9h30-12h00 Maison des associations
24 avril	Alter Partage Repair café	9h30-12h00 Maison des associations
22 mai	Alter Partage Repair café	9h30-12h00 Maison des associations
19 juin	Alter Partage Repair café	9h30-12h00 Maison des associations
19 juin	ASML	Fête des Foins
29 juin	Biodanza	Séance découverte - L'Épinière
8 juillet	« Par-delà les Villages »	Animations /spectacles
14 juillet	Cyclo Club Verrières-en-Anjou	Course cycliste Corzé
22 juillet	« Par-delà les Villages »	Animations /spectacles
5 août	« Par-delà les Villages »	Animations /spectacles
22 août	Les Pêcheurs du Loir	Marathon 6h de pêche au coup
18 septembre	Alter partage Repair café	9h30-12h00 Maison des associations
3 octobre	Repas des aînés	12h Restaurant municipal
10 octobre	APE	Vide Grenier
23 octobre	Alter partage Repair café	9h30-12h00 Maison des associations
20 novembre	Alter partage Repair café	9h30-12h00 Maison des associations
18 décembre	Alter partage Repair café	9h30-12h00 Maison des associations
3 et 4 décembre	Téléthon	

Pour suivre l'actualité de l'agenda, misez sur la réactivité du site internet corze.fr

Le nouveau site internet de la commune est actualisé très régulièrement.

Les informations ou modifications relatives à des évènements ou manifestations y sont rapidement relayées pour peu que ceux-ci aient lieu sur la commune et qu'ils soient organisés par des associations ou organismes sans but lucratif.

Appelez la Mairie ou mieux laissez un mail à publications@corze.fr.

(Toute publication est toutefois soumise à l'accord des administrateurs du site)



Crédits photographiques

Page 1: Marc Wierzbinski avec nos remerciements .
Page 4 : J-P.Martin, N.Arthus Page 7 : J.Beaudusseau
Page 15 : F.Joncheray Page 17 : B. Martin Jarry, E.Chaveau
Page 22 et 23 : MA.Cesbron, D.Derouineau, MC Rey Giraud, M Pivert, C.Fosset
Page 24 : B.Martin Jarry Page 25 J-P.Martin
Autres photos fournies par les contributeurs ou auteurs joints aux clichés

Directeur de publication :
Dépôt légal 1er trimestre 1998
ISSN 1286 - 0441
Imprimeur : Imprimerie SETIG
6 rue de la Claire
BP 20053
49071 BEAUCOUZÉ CEDEX
Imprimé avec des encres végétales